

CONCEPT PAPER

**Un livre blanc pour un nouveau dialogue
méditerranéen et euro-arabe**

Les sociétés civiles arabes et leurs préoccupations actuelles

Président du comité scientifique: Prof. Nicolas Levrat

Membre: Luis Martinez

Coordination: Hasni Abidi

COMITÉ SCIENTIFIQUE*

Nicolas Levrat, Professeur au GSI. Président du comité.

Hasni Abidi, Chargé de cours au GSI. Chargé de la coordination.

Luis Martinez, Chargé de cours au GSI. Membre du comité.

Consultant: **Alain Clerc**, Président de la FDMEA, Genève.

* Le Comité scientifique tient à remercier les rédacteurs du rapport de synthèse : Akram Belkaid, Luis Martinez et Angélique Mounier-Kuhn.

“

La relance du dialogue et l'ouverture à de nouvelles perspectives de coopération imposent la rédaction d'un « livre blanc » qui constituerait la première séquence d'un processus de négociation devant aboutir à un nouvel accord-cadre de coopération et de sécurité entre l'Europe et les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

”

“

*Un livre blanc est destiné à tout dire
à celles et ceux qui décideront ensuite
quoi dire et quoi décider*

”

PRÉFACE

Genève revisite les paramètres du dialogue euro-méditerranéen

Prof. Nicolas Levrat, ancien directeur du GSI et Président du Comité scientifique chapeautant la présente étude

LA THÉMATIQUE DES RELATIONS entre les deux rives de la Méditerranée est depuis plus d'une vingtaine d'année un sujet de recherche au sein de l'Université de Genève. Notamment, après le lancement en 1995 du « processus de Barcelone », un programme de l'Union européenne qui visait à ouvrir l'Europe sur son flanc sud – comme elle le faisait avec audace et succès sur son espace oriental depuis la chute du mur de Berlin (1989). En novembre 1996, soutenu par le DFAE, l'Etat de Genève et le FNS, l'Institut européen de l'Université de Genève (IEUG) organise un colloque international intitulé : "Le partenariat euro-méditerranéen: Un projet, des enjeux". Devant la pertinence des travaux ainsi que la qualité des participants, le Professeur Georges Nivat, directeur de l'IEUG à l'époque, décide de publier les travaux issus de cette rencontre aux Editions Euryopa (Genève).

En 2002, sous la direction du Professeur Philippe Braillard, alors directeur de l'IEUG, était soutenue la thèse de Pierre Willa, intitulée « L'Union européenne et le processus de stabilité en Méditerranée », montrant la continuité de l'étude de ces enjeux au sein de l'Université de Genève. Sur la base de ces différents acquis, le Master en études européennes offre depuis 2011 à ses étudiants un séminaire sur la politique méditerranéenne de l'Europe.

Malheureusement, le processus de relations euro-méditerranéenne initié à Barcelone n'a pas été couronné du succès espéré, pas plus d'ailleurs que le projet d'Union pour la méditerranée (UPM) impulsé par la France à l'initiative du Président Sarkozy en 2008. Cependant, les événements de fin 2010 début 2011 dans la plupart des pays arabes, appelés dans le jargon médiatique « le printemps arabe » ont renouvelé l'idée de la nécessaire construction d'une relation politique et économique stable entre les deux rives de la méditerranée. Début 2011, M. Peter Maurer, alors Secrétaire d'Etat au DFAE, confie un mandat à Hasni Abidi, chargé du cours sur la politique méditerranéenne de l'Europe au sein de l'IEUG, portant sur les enjeux de la transition dans le monde arabe. Un séminaire, entièrement financé par le DFAE, réunit des experts de toute la région euro-arabe à la Mission suisse auprès de l'ONU à Genève en décembre 2011. Les actes de ce colloque ont été publiés aux Éditions Encre d'Orient (Paris) en 2012.

Un deuxième séminaire international a été organisé par le Global studies Institute (GSI) – lequel a sous ma direction succédé à l'Institut européen en 2012 – en janvier 2015 à la fondation Brocher, dans la perspective du lancement d'un Master sur le Moyen-Orient (MAMO), regroupant des enseignants et chercheurs de l'Unige et des spécialistes européens et arabes. Tous les participants ont lors des débats insisté sur l'importance de la société civile comme un acteur à part entière, à la fois dans la construction nationale des pays du Sud méditerranéen et dans les relations internationales. Les contributions à ce séminaire ont été publiées aux Editions Erick Bonnier (Paris) en 2016 sous le titre : Le monde arabe entre transition implosion. Les dynamiques internes et les influences externes.

Ce séminaire a convaincu la direction du GSI de la pertinence de la société civile comme objet d'étude et comme enjeu majeur des relations euro-arabes. Afin de cerner les contours de la société civile dans le monde arabe et de présenter un inventaire de ses préoccupations et de ses attentes vis-à-vis de l'Europe, le Global Studies Institute a décidé d'entreprendre, parallèlement au lancement de son Master en études du Moyen-Orient, une étude approfondie sur le potentiel d'implication de la société civile arabe dans la relance d'un nouveau dialogue euro-arabe. Grâce au soutien de la Fondation pour la Promotion du Dialogue Méditerranéen et Euro-Arabe (FDMEA), la présente étude permet de conforter les hypothèses formulées début 2015 quant à la nécessité d'un nouveau dialogue euro-arabe (suite aux printemps arabes, mais aussi dans le cadre fort délicat de la « crise des migrants » alors en gestation et aujourd'hui éminemment présente). Ce dialogue, le présent « concept paper » le montre, passe avant tout par une participation active des sociétés civiles de la région. Ainsi ose-je croire qu'une nouvelle approche pour un dialogue euro-méditerranéen est née.

Elle est basée sur la nécessité d'un « ownwership » arabe qui constitue la condition sine qua non de son succès ; et bien évidemment, ce qui est vrai pour la rive Sud de la Méditerranée l'est aussi pour la rive Nord, et la question d'une appropriation de ces enjeux par les sociétés civiles européennes sera aussi l'un des enjeux centraux de la matérialisation d'une telle approche. Afin dans un premier temps de cerner les contours de la société civile dans le monde arabe et de présenter un inventaire de ses préoccupations et de ses attentes vis-à-vis de l'Europe, la FMDEA, suite au travail préliminaire présenté dans les pages qui suivent, souhaite confier au GSI le pilotage d'une étude approfondie sur le potentiel d'implication de la société civile arabe dans le lancement d'un nouveau dialogue euro-arabe, lequel pourrait aboutir à la négociation puis l'adoption d'un nouvel Accord euro-arabe de coopération et de sécurité.

L'étude préliminaire ci-après présentée s'appuie notamment sur les conclusions d'ateliers qui ont été organisés en 2015-2016 avec des représentants d'organisations de la société civile (ONG) dans sept pays méditerranéens et arabe (Alger, Rabat, Le Caire, Tunis, Sanaa, Syrie (pour des raisons de sécurité cet atelier s'est tenu en Turquie) et Tunis). Elle justifie des développements futurs et notamment l'entreprise de la rédaction d'un Livre-blanc pour la relance du dialogue euro-méditerranéen.

Des personnalités politiques – notamment l'ancien Ministre des affaires étrangères espagnol (2004-2010, lequel a aussi été « envoyé spécial de l'UE pour le Proche-Orient et le processus de paix israélo-palestinien » de 1997 à 2003), M. Miguel Angel Moratinos – convaincues par la pertinence des conclusions de ce Concept paper ont marqué leur intérêt et leur soutien à ce que d'une part le GSI poursuive le développement de ses études sur les sociétés civiles arabes, et l'étende aux sociétés civiles européennes, et d'autre part, pour ce qui les concerne, à initier un processus politique s'appuyant sur le Livre-blanc produit sous l'égide du GSI pour relancer le processus de dialogue euro-arabe.

La dimension politique de ce projet ne concerne pas directement l'Université de Genève, qui déploie ses activités dans le cadre académique ; mais cette dimension politique ne peut cependant être ignorée et le rôle de « service à la cité », assignée par la loi comme l'une des trois missions fondamentales de l'Université, inclut très certainement la possibilité de l'engagement d'un dialogue avec des acteurs politiques sur la base de travaux académiques. Le rôle du GSI et des chercheurs qui lui sont affiliés consiste ainsi à développer les éléments analytiques relatifs aux attentes et aux rôles potentiels des sociétés civiles de part et d'autre de la méditerranée, dans une perspective académique pour ce qui concerne leurs travaux, mais sans exclure que des conséquences politiques positives pour la relance et la stabilisation d'un processus euro-méditerranéen puisse être générées par leurs conclusion. On peut même l'espérer.

RÉSUMÉ

Un nouveau dialogue euro-arabe sur la base d'une écoute des sociétés civiles

C'EST UNE URGENCE au nom de la paix, de la cohabitation pacifique entre les peuples et du développement harmonieux de l'Europe et du monde arabe. Cinq ans après les soulèvements populaires de 2011, il est grand temps de prendre le pouls d'une région dont les populations aspirent, plus que jamais, au mieux-être malgré d'incessantes turbulences politiques, sociales et sécuritaires. En cette période de doutes et de déchirements d'une rive à l'autre de la Méditerranée, il est impératif, aussi, de poser les bases d'un nouveau dialogue euro-arabe basé sur l'écoute des attentes des peuples des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (Middle East and North Africa countries / MENA).

Créée en 2013 à Genève par des personnalités européennes et originaires du monde arabe, la Fondation pour la Promotion du Dialogue Méditerranéen et Euro-Arabe (FDMEA) est convaincue que ce nouveau dialogue passe par une participation active des sociétés civiles de la région.

“ *En cette période de doutes et de déchirements d'une rive à l'autre de la Méditerranée, il est impératif de poser les bases d'un nouveau dialogue euro-arabe basé sur l'écoute des attentes des peuples* ”

Après l'enlisement du Processus de Barcelone et l'échec relatif de l'Union pour la Méditerranée (UPM), seule une reconnaissance et une prise en compte aussi large que possible des aspirations exprimées par les peuples permettra de donner l'impulsion à de nouvelles perspectives de coopération euro-arabes.

Afin de cerner les contours de la société civile dans le monde arabe et d'esquisser un inventaire de ses préoccupations et de ses attentes vis-à-vis de l'Europe, la FMDEA a confié au Global Studies Institute (GSI) de l'Université de Genève le pilotage de travaux exploratoires et consultatifs. Durant les derniers mois de l'année 2015, des ateliers ont été organisés dans plusieurs pays arabes (Tunisie, Algérie, Maroc, Egypte, Syrie – à Gaziantep, en Turquie) rassemblant des représentants variés de la société civile. Dans un échantillon d'autres pays (Liban, Irak, Pays du Golfe), le travail d'approche s'est effectué à travers des entretiens avec des universitaires ou des représentants de la société civile. Enfin, une partie de la littérature académique sur le sujet a été passée en revue par les rédacteurs du rapport de synthèse et de perspectives des travaux.

“ *Les expériences d’approfondissement des relations interrégionales tentées par le passé ne sont pas parvenues à atteindre leurs objectifs, faute, notamment, d’une consultation préliminaire suffisamment approfondie des populations concernées* ”

Pour aussi audacieuse qu’elle soit, la démarche d’écoute de la société civile préconisée par la FDMEA (bottom-up approach) s’appuie sur de solides fondements. La **première partie** du document publié par le GSI en mai 2016 rappelle que les sociétés civiles ont maintes fois figuré au cœur des processus de réformes, notamment politiques, qu’ils soient ou non identifiés à l’avance. L’expérience de la société civile tunisienne, mobilisée en 2010/2011 pour l’évolution du régime politique, devenue depuis un pilier de la transition démocratique et couronnée à ce titre par le prix Nobel de la paix 2015, en est l’illustration la plus emblématique.

Pourtant, pour avoir négligé les attentes des sociétés civiles arabes, leurs espérances mais aussi leurs dynamiques et leurs mutations, l’Europe s’est avérée incapable d’anticiper les changements soudains de 2011. Tout comme les expériences d’approfondissement des relations interrégionales tentées par le passé (Processus de Barcelone, UPM etc.) ne sont pas parvenues à atteindre leurs objectifs, faute, notamment, d’une consultation préliminaire suffisamment approfondie des populations concernées.

Les résultats des premiers travaux d’écoute de la société civile menés sur le terrain durant l’automne et l’hiver 2015 sont présentés dans la **deuxième partie** du document publié par le GSI. Ils dressent un panorama contrasté des sociétés civiles dans le monde arabe, façonnées les unes et les autres par les contextes historiques, politiques socio-économiques et culturels propres aux pays dont elles sont issues. Toutes partagent néanmoins un questionnement existentiel similaire et se retrouvent sur un certain nombre de préoccupations structurelles communes, à commencer par celles de leurs ressources financières couplées à leur désir d’autonomie vis-à-vis des bailleurs de fonds.

Conséquence des Printemps arabes et des formidables bouleversements sociopolitiques et géostratégiques qu’ils ont engendrés dans la région, une tendance au repli sur soi est perceptible au sein de ces sociétés civiles : les préoccupations de nature interne l’emportent sur celles qui ont trait aux relations avec le monde extérieur ou à des ambitions de partenariats internationaux. Les auteurs du rapport ont néanmoins considéré que les thématiques soulevées lors des ateliers ne sauraient être exclusives de préoccupations qui ressortent d’autres travaux d’observation, comme celles liées aux questions de sécurité, au chômage ou à la place des mouvements islamistes extrêmes.

Dans l'effervescence internationale actuelle, l'inertie, le repli ou le statu quo ne constituent pas des options souhaitables, affirme la **troisième partie**. Ne serait-ce que parce que l'interdépendance entre l'Europe et le monde arabe n'est plus à démontrer que cela soit sur les plans économique, énergétique, social, voire démographique et culturel. Interdépendance sécuritaire, aussi : depuis l'émergence et l'expansion territoriale de l'Organisation de l'Etat islamique (OEI) la menace a atteint des niveaux sans précédent. Elle vise l'Europe autant que le monde arabe. Le péril terroriste n'est pas le seul à prendre en compte : les extrémismes de tout bord ont aujourd'hui le vent en poupe. Ils font peser le risque d'une rupture progressive entre les deux zones, qu'il est essentiel d'endiguer.

Ainsi, les tensions politiques croissantes en Europe, avec, la réponse sécuritaire face au terrorisme-djihadiste mais aussi les surenchères populistes et démagogiques face à l'afflux de réfugiés en provenance du Proche-Orient, tout autant que le désenchantement apparent des sociétés civiles arabes, rendent incontournable et urgent le lancement d'un nouveau dialogue euro-arabe.

“ L'idée n'est pas de se substituer aux pouvoirs politiques mais de partir du constat que les initiatives gouvernementales sont confinées dans un cadre étroit relevant des exigences, notamment sécuritaires, du moment ”

La réponse à cet impératif requiert la mise en œuvre d'initiatives originales et innovantes impliquant les sociétés civiles des pays de la région. L'idée n'est pas de se substituer aux pouvoirs politiques mais de partir du constat que les initiatives gouvernementales sont confinées dans un cadre étroit relevant des exigences, notamment sécuritaires, du moment. La relance du dialogue et l'ouverture à de nouvelles perspectives de coopération imposent la rédaction d'un « Livre blanc » qui constituerait la première séquence d'un processus de négociation devant aboutir à un nouvel Accord-cadre de coopération et de sécurité entre l'Europe et les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA countries).

A l'image des travaux entrepris dans les années 1980 par la Commission mondiale de l'environnement et du développement (CMED) (ou Commission Brundtland) dont le rapport intitulé *Our Common Future (Notre Avenir à tous)* avait servi de base de travail au Sommet de la Terre de 1992. Ce « Livre blanc » de la société civile sur la coopération euro-arabe est destiné à être la pierre angulaire de la refondation des relations entre l'Europe et le monde arabe.

Véritable processus consultatif, il permettra de mener à bien les quatre objectifs suivants :

1. une écoute la plus complète et la plus ouverte possible des attentes et des revendications des sociétés civiles arabes,
2. la mise à disposition d'une matière suffisante pour alimenter les réflexions et pour structurer les débats d'une nouvelle négociation intergouvernementale visant à la relance, la refondation et la conduite des relations euro-arabes à travers un nouvel « Accord final euro-arabe de coopération et de sécurité »,
3. une contribution à la structuration des sociétés civiles arabes grâce aux retombées induites par le processus d'écoute et de consultation,
4. le développement d'une réflexion visant à la création d'un « Forum des sociétés civiles euro-arabes » chargé de dynamiser les relations, la coopération et les échanges entre l'ensemble des sociétés civiles euro-arabes et d'accompagner la mise en œuvre de l'Accord final euro-arabe de coopération et de sécurité.

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

LES SOCIÉTÉS CIVILES : UNE CHANCE POUR LES ETATS DANS LE MONDE ARABE

| | |
|--|----|
| Introduction..... | 21 |
| La société civile : une chance pour les Etats dans le monde arabe | 22 |
| Du concept de « société civile » | 23 |
| Qu'est-ce que la société civile ?..... | 24 |
| La société civile dans le monde arabe contemporain | 25 |
| De la nécessité et l'utilité des forces de la société civile pour les Etats et pour l'UE | 26 |
| Et pourtant, la société civile est un levier pour des réformes : le modèle tunisien | 28 |

DEUXIÈME PARTIE

ETAT DES LIEUX DES ASPIRATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 33 |
| Les « sociétés civiles » ne sont pas égales entre elles..... | 34 |
| Le financement, préoccupation structurelle commune..... | 37 |
| Les autres thématiques spécifiques | 39 |
| La situation de la femme..... | 29 |
| La santé..... | 40 |
| L'éducation..... | 40 |
| La jeunesse | 41 |
| Les préoccupations nouvelles découlant des printemps arabes et les aspirations démocratiques..... | 42 |
| Les médias | 42 |
| Les préoccupations externes et le regard sur l'Europe | 43 |
| Thématiques complémentaires..... | 45 |
| L'Organisation de « l'Etat islamique » (OEI) : une menace pour la sécurité de la société civile ? | 45 |
| La place à accorder aux islamistes | 45 |
| La lutte contre le chômage des jeunes..... | 46 |
| Des diasporas actives mais peu reconnues..... | 47 |

TROISIÈME PARTIE

UN LIVRE BLANC À L'ÉCOUTE DES SOCIÉTÉS CIVILES ARABES DANS LA PERSPECTIVE D'UNE RELANCE DU DIALOGUE EURO-ARABE EN VUE D'UN NOUVEL ACCORD FINAL DE COOPÉRATION ET DE SÉCURITÉ EURO-ARABE

| | |
|--|----|
| Introduction..... | 51 |
| Pourquoi un Livre blanc ? | 54 |
| Le rapport Brundtland, un exemple de Livre blanc..... | 54 |
| Objectifs du Livre blanc..... | 55 |
| Réflexion sur la mise en place d'un Forum des sociétés civiles euro-arabes | 56 |
| Contenu du Livre blanc | 57 |
| Mise en route du Livre blanc..... | 58 |
| Articulation du Livre blanc..... | 58 |
| Mise en place des organes de travail et répartition des compétences..... | 59 |
| Modalités de mise en œuvre du Livre blanc..... | 60 |



PREMIÈRE PARTIE

Les sociétés civiles : une chance pour les Etats dans le monde arabe

Introduction

PLUS QUE JAMAIS les gouvernants du monde arabe ont besoin des acteurs issus des sociétés civiles pour transformer et réformer des Etats incapables de s'adapter aux bouleversements provoqués par la mondialisation.

“ Les acteurs de la société civile ont longtemps été sacrifiés sur l'autel de la stabilité des Etats ”

La circulation des personnes, des informations et des capitaux a déstabilisé des Etats façonnés par des décennies de pratiques autoritaires. Les acteurs de la société civile ont longtemps été sacrifiés sur l'autel de la stabilité des Etats. Au cours de ces dernières années, la stabilité des Etats arabes constituait l'unique variable d'appréciation tant pour l'Union Européenne que pour les Etats-Unis. Elle représentait la garantie de voir les pays arabes producteurs de pétrole approvisionner le marché pétrolier ; c'était également l'assurance de disposer de partenaires dans la guerre contre le terrorisme djihadiste post 11-Septembre 2001 et c'était surtout le fait de disposer « d'Etats tampons » garantissant la sécurité des frontières face aux risques migratoires.

“ Obsédés par la menace islamiste, les gouvernants ont paradoxalement sous-évalué les transformations sociales et les mutations politiques à l'œuvre ”

Au sein des Etats arabes, les gouvernants ont ignoré la valeur ajoutée des propositions et alternatives formulées par les acteurs de la société civile afin d'améliorer la gouvernance de certains Etats confrontés à la corruption, à la violence sociale, au chômage de masse, aux échecs des politiques éducatives etc. Obsédés par la menace islamiste, les gouvernants ont paradoxalement sous-évalué les transformations sociales et les mutations politiques à l'œuvre. Force est de constater que l'aveuglement des gouvernants a conduit certains Etats arabes au bord de l'effondrement. Comment expliquer cette mise à l'écart de la société civile dans le monde arabe ?

Au lendemain des indépendances, les gouvernants ambitionnent d'instaurer des Etats forts, développés. Ils s'en remettent à des partis uniques ou à l'administration pour en assumer la mise en œuvre. La société civile apparaît alors comme immature, indocile.

Pour les gouvernants, la priorité est le développement de l'Etat : sa gouvernance est l'affaire de professionnels, de bureaucrates. Alors que très vite, les Etats arabes sont confrontés à une explosion démographique, à une urbanisation accélérée et une éducation de masse, les propositions issues des acteurs de la société civile n'apparaissent pas au regard des gouvernants comme pertinentes pour être incluses dans la gouvernance d'Etat en crise.

La société civile : une chance pour les Etats dans le monde arabe

DE FAÇON PRÉMONITOIRE, le politiste égyptien Saad Eddin Ibrahim soulignait dans un article en 1998 que le monde arabe était engagé dans un processus de développement de la société civile et de la démocratisation et qu'il connaîtrait « une mini-vague » de démocratisation. Forte d'un tissu associatif de plus de 70 000 associations en 1990 contre 20 000 seulement en 1960, Saad Eddin Ibrahim souligne « la revitalisation » de la société civile dans l'espace politique arabe.

Un an avant les révoltes arabes, l'homme politique tunisien, alors en exil, Moncef Marzouki, affirme dans une interview au journal *Le Monde* (29 octobre 2009) : « Nos dictateurs arabes ont les Etats occidentaux pour alliés, nous avons les sociétés civiles à nos côtés ».

Pour autant, peu d'observateurs prendront au sérieux « la revitalisation » de la société civile arabe ; beaucoup porteront leur attention sur la mouvance islamiste, devenue au cours de la première décennie des années 2000, une véritable obsession sécuritaire pour les autorités. Dans l'indifférence, les acteurs de la société civile vont œuvrer, dans les années 2000, à maintenir un lien social dans des Etats frappés par des embargos ou des violences extrêmes ou à encourager le développement de politiques sociales.

L'un des enjeux dans la relation Etat et société civile, au cours de cette même décennie, est celui du développement d'un espace public. Dans son rapport de 2008 sur le monde arabe, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) souligne : « Sans abandonner son rôle, l'Etat doit alléger son monopole pour libérer un espace pour la société civile, notamment dans les domaines de la santé et de l'enseignement pour les moins riches ».

Cette revendication d'un plus grand espace pour les sociétés civiles s'inscrit dans une conception de la société civile non comme acteur de la contestation politique, mais davantage comme celui d'un accompagnateur dans le développement économique et social. La crainte pour les autorités politiques est que se noue dans cette dévotion aux activités civiles des liens politiques.

Toutefois, la reconnaissance de la société civile sera actée dans l'ensemble des institutions régionales arabes ; son développement et son rôle sont inscrits aujourd'hui dans l'ensemble des documents officiels.

“ *Cinq ans après les événements du Printemps arabe, il est nécessaire de continuer de prendre le pouls d'une région dont les populations aspirent, elles aussi et plus que jamais, au mieux-être malgré d'incessantes turbulences politiques et sécuritaires* ”

En effet, cinq ans après les événements du Printemps arabe, il est nécessaire de continuer de prendre le pouls d'une région dont les populations aspirent, elles aussi et plus que jamais, au mieux-être malgré d'incessantes turbulences politiques et sécuritaires. Comme il est indiqué dans ce qui suit, il ne fait nul doute que les sociétés civiles sont au cœur des processus de changement, notamment politiques, qu'ils soient ou non identifiés à l'avance.

Pour avoir quelque peu négligé les attentes, les espérances mais aussi les dynamiques et les mutations des sociétés civiles arabes, l'Europe s'est avérée incapable d'anticiper les changements brutaux de 2011. De même, cette impréparation explique en grande partie la difficulté qu'éprouvent les Européens à comprendre et à mieux accompagner les transitions actuelles. Ecouter les sociétés civiles arabes et rendre compte de leurs discours est donc un chantier d'importance. Il nécessite un cadrage académique destiné à mieux cerner la notion de société civile et du rôle qu'elle peut être amenée à jouer en période de transition ou de pré-transition politique.

Du concept de « société civile »

LES SPÉCIALISTES DE L'EUROPE de l'Est et centrale ont souligné le rôle essentiel joué par la société civile dans l'effondrement du mur de Berlin en 1989. De fait, le regain d'intérêt, qu'il soit académique, journalistique ou même politique, pour la société civile est fortement lié dans notre période contemporaine à la décennie des années quatre-vingt.

Les observateurs des révoltes arabes pointent également le rôle de la société civile dans cette surprise stratégique qu'a représenté le renversement de certains régimes autoritaires arabes en 2011. De façon inattendue, des acteurs ont émergé et révélé un aspect méconnu ou peu étudié, dans les pays arabes : la dynamique de sociétés civiles en butte à des Etats organisés et structurés afin de faciliter la domination politique de régimes non démocratiques.

En 2000, souligne Francesco Cavatorta, « Laith Kubba proclamait déjà que l'« éveil de la société civile » conduirait les Arabes vers la « terre promise » de la démocratisation, de même qu'il l'avait fait pour les pays d'Europe de l'Est dans les années quatre-vingt »¹. La corrélation entre société civile et démocratisation semblait ainsi évidente.

Pour le politiste Larry Diamond, spécialiste des transitions politiques : « Il est maintenant clair que pour comprendre le changement démocratique dans le monde, on doit étudier la société civile »². Toutefois, loin de faire l'unanimité, cette conception libérale de la société civile soulevait des critiques sur ses vertus supposées.

Qu'est-ce que la société civile ?

Sur le plan normatif, le Livre Blanc de la gouvernance de l'Union européenne donne cette définition: «La société civile regroupe notamment les organisations syndicales et patronales (les partenaires sociaux), les organisations non gouvernementales (ONG), les associations professionnelles, les organisations caritatives, les organisations de base, les organisations qui impliquent les citoyens dans la vie locale et municipale, avec une contribution spécifique des Eglises et des communautés religieuses ».

“ *La société civile est cette part de la société qui tend à formuler des demandes spécifiques en dehors des structures, canaux, appareils et filières formels institutionnalisés* ”

Les acteurs de la société civile sont appelés à participer à « la nouvelle légitimité démocratique » : « La vieille démocratie représentative a cédé devant les demandes d'une démocratie d'appropriation » caractérisée par son impartialité, sa réflexion et sa proximité.

Dans les régimes démocratiques contemporains : « La société civile est cette part de la société qui tend à formuler des demandes spécifiques en dehors des structures, canaux, appareils et filières formels institutionnalisés, que ce soit dans un cadre légal ou en dehors de celui-ci », précise J. C Vatin³. Aussi la conception moderne, comme le souligne John Ehrenberg, de la société civile est associée « à la propriété privée, l'intérêt individuel, à la démocratie, à l'état de droit et à un ordre économique dévoué à la prospérité »⁴.

1 Francesco Cavatorta, « Le printemps arabe : le réveil de la société civile. Aperçu général », *Annuaire IEmed de la Méditerranée Med 2012*, pp.83-91. Voir Laith Kubba, « The awakening of civil society », *Journal of Democracy*, 11 : 84-90, 2000.

2 Larry Diamond, « Rethinking Civil Society », *Journal of Democracy*, V.3, 1994 , pp.5-17.

3 Jean-Claude Vatin, « Sur l'étendue d'un concept » in Anna Bozzo et al., *Les sociétés civiles dans le monde musulman*, Paris : La Découverte, p. 54, 2011.

4 John Ehrenberg, *Civil Society : The Critical History on an Idea*, New York : New York University Press, 1999.

Si dans la période contemporaine, le terme revêt une définition commune, sa signification a évolué entre la période classique, gréco-romaine, chrétienne et moderne. La philosophie politique interroge les origines de ce terme et l'associe à l'émergence de la conscience et de l'individu. Comment ces derniers doivent-ils s'organiser et sur quelles bases ? La peur, l'intérêt, l'éthique, l'altruisme : quelles sont les motivations des fondements de la société civile ?

Dans l'histoire des idées, le terme est jusqu'au XVIII^{ème} siècle, opposé à celui « d'état de nature » où règne selon Hobbes, « la guerre de tous contre tous ». Aussi, en philosophie politique, le terme signifie que « la société civile est un corps créé de toutes pièces par les hommes en vue d'assurer leur sécurité et leur bien-être ». Il est associé à celui d'Etat, que Machiavel définit comme « l'organisation politique et juridique des hommes vivant sous un pouvoir commun souverain dans les limites d'un territoire déterminé »⁵. A sa signification politique, s'ajoute une dimension économique et marchande à travers la défense de la propriété privée.

A partir du XVIII^{ème} siècle, le terme de société civile « mélange des principes fondateurs de la démocratie américaine, les corps intermédiaires de Montesquieu, les associations de Tocqueville et la conception lockéenne qui voit dans la réduction du pouvoir d'Etat la garantie des droits fondamentaux des citoyens ».

La société civile dans le monde arabe contemporain

Dans le monde arabe contemporain, l'expression société civile a été utilisée par des intellectuels critiques issus du syndicalisme ou du militantisme associatif en butte à la fois au régime et à la mouvance islamiste⁶. Dans les années quatre-vingt-dix, le terme de société civile associe les acteurs et intervenants non gouvernementaux, il est directement lié à la promotion de la bonne gouvernance et son encouragement à développer « des sociétés civiles non gouvernementales ».

Devant le désengagement de l'Etat, la promotion de la société civile fait office de soins palliatifs dans des secteurs jugés vitaux pour le développement comme la santé, l'éducation, l'émancipation des femmes, le soutien associatif aux jeunes. La notion de société civile n'est plus associée à celle de résistance ou d'alternative aux régimes politiques et aux mouvements islamistes. Face à l'emprise de l'Etat sur le développement des acteurs de la société civile formelle ou réelle, nombreux sont les observateurs qui s'interrogent sur les « potentialités » de la société civile⁷.

5 Raffaele Laudani, « Aux origines de la société civile », *Le Monde diplomatique*, septembre 2012.

6 Abdelkader Zghal, « Le concept de société civile et la transition vers le multipartisme », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXVIII, 1989.

7 Michel Camau, « Sociétés civiles 'réelles' et téléologiques de la démocratisation », *Revue internationale de politique comparée*, vol.9, 2002/2, pp.213-232.

De la nécessité et l'utilité des forces de la société civile pour les Etats et pour l'UE

LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE constituent une force de proposition qui a trop longtemps été ignorée par les gouvernants. Il est urgent et impératif que les premiers participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques. Dans certains pays arabes, l'expertise des acteurs de la société civile est souvent de très grande qualité dans des domaines comme l'action syndicale, la lutte contre illettrisme, l'émancipation de la femme, les médias etc.

Des initiatives originales se développent dans les transports, la santé, l'accès à des devises ; elles offrent des réponses pertinentes à des populations nombreuses ce qui change parfois la vie ordinaire des uns et des autres.

Ces forces issues de la société civile ont trop longtemps été écartées dans le dialogue euro-arabe (euro-med). Trop souvent, les seuls représentants des Etats ont monopolisé les termes du dialogue et défini ses enjeux. Au Nord comme au Sud, les acteurs de la société civile n'ont jamais pu peser dans ce dialogue euro-med pourtant mis en exergue par tous les gouvernants comme une illustration du rapprochement des deux rives méditerranéennes. Force est de constater, qu'à l'exception du volet sécuritaire, la convergence des intérêts était faible voire inexistante.

“ Les acteurs de la société civile n'ont jamais pu peser dans ce dialogue euro-med pourtant mis en exergue par tous les gouvernants comme une illustration du rapprochement des deux rives méditerranéennes ”

Aussi, vingt ans après la signature du Traité de Barcelone, en 1995, l'heure des bilans sonne comme celle du désenchantement. Les constats dressés aussi bien par les observateurs que par les parties prenantes au processus, en panne totale de visibilité au Nord comme au Sud, sont sans appel. Porté à ses débuts par le vent d'optimisme soulevé par les accords d'Oslo, le Partenariat s'est grippé bien avant d'atteindre ses ambitions, victime, notamment, de la dégradation de la conjoncture internationale (11 septembre 2001, reprise du conflit israélo-palestinien) et du réveil des incompréhensions de part et d'autre de la Méditerranée.

L'impact de la société civile s'est quant à lui révélé très en deçà des espoirs suscité par le Traité de Barcelone. A tel point que les questionnements sur la manière de renforcer son implication deviennent en eux-mêmes une préoccupation lancinante de la société civile.

« A l'heure de faire un bilan du partenariat, il faut souligner le rôle marginal qu'y a tenu la société civile. Jusqu'à présent le manque de cohérence entre les déclarations officielles et la participation effective de la société civile est si évident qu'elle fait dou-

ter d'une véritable volonté politique d'intégration des populations au PEM », note le chercheur Iván Martín⁸.

« Jusqu'à présent, les forums civils n'ont eu que peu d'impact sur le processus politique. Il a été difficile de bien préparer les recommandations et de les présenter aux représentants officiels qui participent aux sommets. Et les recommandations, elles-mêmes, n'ont pas été suffisamment ciblées pour avoir un impact », relève pour sa part la plate-forme non gouvernementale Euromed.

La Commission européenne n'est pas moins sévère : « L'esprit de partenariat n'a pas conduit à un dialogue suffisamment franc et sérieux sur certaines questions comme les droits de l'homme, la prévention du terrorisme ou les migrations », note-t-elle dès 2000, dans une Communication au Conseil et au Parlement européen. Pourtant, rappelle-t-elle, « une société civile libre et prospère est une condition préalable de base pour le succès du Partenariat sous tous ses aspects » (Un nouvel élan pour le processus de Barcelone).

Déçue par les opportunités manquées de la décennie écoulée, c'est une société civile pleine d'appréhension et de réserves qui se prépare en 2008 au lancement d'une Union pour la Méditerranée (UPM) impulsée par la présidence française : elle n'a pas été consultée pour ce projet, ni en Europe ni dans le reste du monde méditerranéen, et redoute de ne pas y trouver sa place.

« Les participants revendiquent le droit de participer à la conception et à la prise de décision dans tous les projets qui concernent la Méditerranée. (...) Beaucoup d'interrogations ne trouvent pas encore de réponses notamment celle de savoir si l'UPM est une rupture, comme on le craint du côté de la société civile ou alors une refonte du processus de Barcelone à bout de souffle », note Nouri Nesrouche, en marge d'une réunion de la Plate-forme non gouvernementale euro-méditerranéenne qui s'est tenue en juillet 2008 à Casablanca, quelques jours avant le sommet des chefs d'Etats et de gouvernement à Paris⁹.

“ *Alors que leur rôle a été unanimement salué au cours du Printemps arabe, les sociétés civiles arabes et leurs dynamiques sont de nouveau le parent pauvre du discours médiatique et diplomatique* ”

La Déclaration commune de ces derniers, qui lance l'Union pour la Méditerranée (28 Etats européens, 15 pays méditerranéens) le 13 juillet 2008, est d'ailleurs en retrait sur le rôle de la société civile par rapport au Traité de Barcelone. La contribution de cette dernière n'est plus envisagée comme « essentielle » mais « importante » : « Les chefs d'Etat ou de gouvernement soulignent qu'il est important que la société civile, les autorités locales et régionales et le secteur privé participent activement à la mise en œuvre du processus de Barcelone: une Union pour la Méditerranée ».

8 *Rendre le partenariat euro-méditerranéen plus proche des citoyens. 35 propositions pour engager la société civile dans le processus de Barcelone*, Iván Martín Giovanna Tanzarella • Isaiás Barreñada Driss El Yazami • Marc Schade-Poulsen.

9 « Les craintes de la société civile face à l'UPM », Nouri Nesrouche, CETRI, 17 juillet 2008.

Alors que leur rôle a été unanimement salué au cours du Printemps arabe, les sociétés civiles arabes et leurs dynamiques sont de nouveau le parent pauvre du discours médiatique et diplomatique. Comme dans les années 1990, l'essentiel de l'attention est capté par les soubresauts de transitions parfois chaotiques pour ne pas dire sanglantes. Le biais sécuritaire, l'analyse confessionnelle et le décryptage des nouveaux rapports de forces au sein des classes politiques tendent à faire passer au second plan la persistance d'une réelle dynamique née du Printemps arabe.

En mars 2015, plusieurs participants au Forum social mondial de Tunis ont appelé la communauté internationale à « prêter plus d'attention aux actions entreprises dans le monde arabe par les sociétés civiles »¹⁰ et ainsi à ne pas se résigner à une seule lecture sécuritaire de l'avenir de cette région.

Sur le plan interne, et sous réserve d'une étude plus approfondie, les sociétés civiles sont aujourd'hui appelées par les régimes en place à œuvrer pour la défense de la transition politique (cas de la Tunisie), pour la défense de la Nation qui serait menacée par des ennemis extérieurs ou intérieurs (cas de l'Algérie et de l'Égypte) ou tout simplement pour la préservation d'un statu quo qui, même s'il n'est pas satisfaisant, est présenté comme la meilleure alternative face à une transition politique jugée aléatoire et porteuse de périls.

Cette situation n'est pas sans créer de heurts et des tensions. En effet, et contrairement aux clichés médiatiques récurrents, le souffle libérateur de 2011 n'est pas retombé. ONG, associations, regroupements professionnels, mouvements de jeunes, regroupements informels sur les réseaux sociaux : toutes ces entités continuent d'activer et tentent vaillamment de faire entendre leur voix dans un contexte désormais plus difficile.

Et pourtant, la société civile est un levier pour des réformes : le modèle tunisien

EN TUNISIE, LA RÉVOLUTION de 2011 a consacré l'émancipation de la société civile, conduisant certains observateurs à dire qu'elle avait d'abord été celle de la société civile. Quel rôle a-t-elle donc précisément joué ?

La référence à la société civile est ancienne en Tunisie. Elle remonte à 1874, et s'inscrit dans le contexte des réformes engagées par le Premier ministre Kheireddine. Dans la Tunisie indépendante, la Constitution de 1959 garantit l'action citoyenne. Elle stipule en son article 7 « la plénitude de leurs droits dans les formes et conditions prévues par la loi », précisant que « l'exercice de ces droits ne peut être limité que par une loi prise pour la protection des droits d'autrui, le respect de l'ordre public, la défense nationale, le développement de l'économie et le progrès social ». Malgré cela,

10 Débats des Assemblées de Convergence, 27 mars 2015.

le cadre juridique relatif à la vie des associations a rapidement évolué, le législateur y ajoutant limites et interdits. Sans avoir à refuser l'existence d'une association, l'administration se contentait de ne pas délivrer le « visa » nécessaire à sa création légale. Cette répression pernicieuse et totalement arbitraire fut maintenue sous Ben Ali.

En 1992, le cadre réglementaire de la vie associative fut complété par une disposition supplémentaire qui contraint les associations généralistes à accepter l'adhésion de toute personne formulant le désir d'appartenir à l'organisation. Il s'agissait ainsi, de noyauter ces associations que le pouvoir assimilait délibérément à des organisations politiques.

“ Le prix Nobel de la Tunisie consacre le travail des acteurs de la société civile; et encourage au-delà de la Tunisie, les sociétés civiles dans le monde arabe à œuvrer à l'édification de liens sociaux, politiques, économiques, religieux, ethniques ”

Ce contrôle de la vie associative a constitué un sérieux obstacle à l'émergence d'un véritable espace public dans lequel les citoyens pouvaient s'organiser et parler en toute liberté. Ben Ali a même utilisé les associations comme un outil de clientélisme et de contrôle de la société.

Les 9700 associations existantes sous sa présidence permettaient au régime politique de bénéficier d'une bonne image sur la scène internationale puisque le dynamisme de la société civile est traditionnellement associé à la construction de la démocratie. Dans le même temps, ces associations lui permettaient d'exercer un contrôle sur les citoyens à l'intérieur du pays. La plupart de ces associations étaient inféodées au pouvoir. Elles profitaient des largesses du parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) et avaient vocation à mobiliser leurs adhérents pour prendre part aux grandes manifestations organisées par le régime.

Malgré cela, une petite dizaine d'associations¹¹ sont parvenues à constituer une poche de résistance en restant relativement autonomes par rapport au pouvoir. Essentiellement actives dans la défense des droits de l'homme, elles se sont réfugiées dans une sorte de semi-clandestinité pour échapper à la répression. Mais ce retrait obligé les a coupées de la population. Ce noyau d'associations constituait malgré tout un des rares contre-pouvoirs au régime de Ben Ali.

En 2011, ces mêmes associations se sont mobilisées pour le changement de régime politique et sont devenues des piliers de la transition démocratique, nombre de leurs acteurs ayant trouvé leur place dans les institutions naissantes ou au sein du gouvernement. En octobre 2015, le Quartet tunisien, quatre institutions civiles, pararrant le Dialogue national reçoit le prix Nobel de la paix. Ce prix consacre le travail des

11 Il s'agit avant tout de la Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme (LTDH), l'Association de Lutte contre la Torture en Tunisie (ALTT), la section locale d'Amnesty International, le Conseil National pour les Libertés en Tunisie (CNLT), les associations féministes comme l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD), l'Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche et le Développement (AFTURD), le Collectif 95 Maghreb-Egalité, et certaines associations professionnelles comme l'Association des Jeunes Avocats, l'Association des Magistrats Tunisiens (AMT) et le Syndicat National des Journalistes Tunisie.

acteurs de la société civile en Tunisie ; il encourage au-delà de la Tunisie, les sociétés civiles dans le monde arabe à œuvrer à l'édification de liens sociaux, politiques, économiques, religieux, ethniques permettant aux citoyens et croyants de chacun de ces pays de s'engager dans la vie de la cité.

Il reste à l'Europe à prendre sérieusement en compte cette réalité et à bâtir un dialogue permettant de déboucher sur l'institutionnalisation de la société civile dans les instances de décision communautaires.

DEUXIÈME PARTIE

Etat des lieux des aspirations de la société civile

Introduction

LEVIER DE RÉFORMES, comme magistralement illustré dans le cas de la Tunisie, la société civile a vocation à jouer un rôle central dans la mise en place d'un nouveau dialogue euro-arabe que l'aggravation des déchirements et la recrudescence des incompréhensions de part et d'autre de la Méditerranée rendent plus que jamais nécessaire. Il est d'autant plus justifié qu'elle figure au cœur d'une telle ambition que les méthodes diplomatiques traditionnelles ont montré leurs limites lors des expériences d'approfondissement des relations interrégionales tentées par le passé (Processus de Barcelone, Union pour la Méditerranée etc.).

En dépit des déclarations de bonnes intentions qui avaient accompagné les lancements de tels processus, la marginalisation et l'insuffisante prise en compte des aspirations de la société civile ont elles-mêmes participé de l'échec relatif de ces processus.

“ Une consultation approfondie des populations concernées s'impose comme un préalable à toute nouvelle initiative en matière de coopération euro-méditerranéenne ”

Pour se prémunir contre un renouvellement des erreurs du passé, une consultation approfondie des populations concernées s'impose comme un préalable à toute nouvelle initiative en matière de coopération euro-méditerranéenne. La définition d'un cadre qui leur permette de s'impliquer pleinement dans des négociations subséquentes est tout aussi essentielle.

Afin de cerner les contours de la société civile dans le monde arabe et d'esquisser un inventaire de ses aspirations et de ses attentes vis-à-vis de l'Europe, le Global Studies Institute (GSI) de l'Université de Genève a piloté des travaux exploratoires à l'automne 2015.

Dans plusieurs pays de la région des ateliers ont été organisés (Tunisie, Algérie, Maroc, Egypte, Syrie – à Gaziantep, en Turquie), rassemblant sous la houlette d'universitaires mandatés par le GSI des représentants variés de la société civile susceptibles de participer ultérieurement à la mise en œuvre d'un Livre blanc. Dans un échantillon d'autres pays de la région (Pays du Golfe, Irak, Liban), le travail d'approche s'est effectué au moyen d'entretiens avec des universitaires ou représentants de la société civile.

Les comptes rendus de ces travaux préliminaires, ateliers et entretiens, constituent une mine d'informations permettant de nourrir la réflexion selon quatre grands axes :

- Les sociétés civiles ne sont pas égales entre elles. Elles partagent néanmoins un questionnement existentiel similaire.
- Au-delà des doléances strictement liées au contexte national, elles se retrouvent sur un certain nombre de revendications structurelles communes.
- Des préoccupations nouvelles sont apparues, liées aux Printemps arabes et aux aspirations démocratiques.
- Autre conséquence des Printemps arabes et des formidables bouleversements socio-politiques/géostratégiques qu'ils ont engendrés dans la région, une tendance au repli sur soi est perceptible : aujourd'hui, les préoccupations qui s'expriment sont avant tout de nature interne et l'emportent sur des aspirations liées au monde extérieur telles que l'ambition de partenariats internationaux.

Les « sociétés civiles » ne sont pas égales entre elles

LES TRAVAUX CONDUITS par le GSI établissent un panorama contrasté des sociétés civiles dans le monde arabe. A chacune s'attachent des spécificités nationales façonnées par les contextes historiques et politiques des pays dont elles sont issues.

Forgée par plus d'un siècle d'activisme, émancipée, plus mûre sans doute et assurément mieux structurée que ses voisines régionales, **la société civile tunisienne** a déjà fait la preuve de son influence, en témoigne le prix Nobel de la Paix qui lui a été décerné en octobre 2015. Elle n'en continue pas moins de se livrer à un continu travail d'introspection, qui vise autant le rôle qu'elle entend jouer que sa manière de fonctionner: « *Comment être des contre-pouvoirs sans jouer le rôle des partis politiques d'opposition ?* », « *Comment développer un réseautage qui nous permette d'être plus efficaces ?* », questionnent ainsi des membres de l'atelier de Tunis.

“ **Une société civile « embryonnaire », impuissante à ce jour à sortir de sa marginalisation en raison de sa passivité, son attentisme et son impuissance** ”

Bien différent est le regard que **la société civile algérienne** jette sur elle-même. « *En Algérie, la notion de société civile présente un certain nombre de difficultés à être cernée et toutes les approches qui ont été tentées ont rencontré la complexité du sujet, notamment pour ce qui est du critère fondamental qui est l'implication des acteurs et leur ancrage dans la société* », notent ainsi en préambule les organisateurs de l'atelier qui s'est tenu à Alger. Ces derniers confient les difficultés qu'ils ont rencontrées dans la mise sur pied d'un atelier qui soit aussi représentatif que possible en raison du « *tissu associatif très peu réactif, quand les associations ont réellement une consistance ou un minimum d'existence formelle* ». Ce constat, poursuivent-ils, se conjugue à « *la très*

faible propension de la société à l'auto-organisation et des difficultés que l'on peut avoir à trouver des relais sociaux implantés et significatifs du corps social. La majorité des quelques associations, qui ont une existence légale, ne l'ont que de pure forme et elles se réduisent la plupart du temps à une ou deux personnes actives ».

Le rapport dépeint ainsi une société civile « embryonnaire », impuissante à ce jour à sortir de sa marginalisation en raison de sa passivité, son attentisme, son impuissance, son indifférence, et sa désillusion face à l'immobilisme politique dans lequel est plongé le pays. Conséquence de « l'achat de la paix sociale », pratiqué de longue date et à large échelle par les dirigeants algériens, « l'émeute » s'est imposée comme le moyen quasi systématique et exclusif d'exprimer des revendications locales auprès de l'Etat. « *L'espace social sera livré pour longtemps à la logique de la confrontation émeutière, en lieu et place de relations gouvernants/gouvernés apaisées où les revendications seront portées par une société civile organisée. (...) On n'écoute plus les majorités mais les minorités* ».

La société civile égyptienne se trouve elle aussi dans une configuration très spécifique, entravée dans son action par la forte polarisation politique qui règne dans le pays et les innombrables obstacles qui se dressent devant elle : cadre réglementaire restrictif, en constant remaniement et contrevenant aux dispositions onusiennes sur les défenseurs des droits de l'homme, relations historiquement tendues avec l'Etat dont la domination écrasante s'exerce par l'intermédiaire de l'appareil sécuritaire qui conserve la haute main sur le secteur.

Le concept de société civile est pourtant implanté de longue date en Egypte, où sont recensées plus de 40 000 organisations, actives dans un grand nombre de domaines, dont la charité (70% des organisations), le développement et les droits de l'homme.

Depuis l'avènement du Maréchal Sissi à la tête de l'Etat égyptien, en juillet 2013, et son élection à la présidence en mai 2014, de nouveaux tours de vis réglementaires ont été opérés. Ils se sont accompagnés d'une campagne médiatique, dans les organes officiels comme les journaux indépendants, particulièrement agressive à l'encontre des ONG. Dans un contexte général enfiévré par la lutte contre le terrorisme, elles sont, à grands traits, accusées de corruption, d'infiltration des institutions étatiques et d'être instrumentalisées par des bailleurs de fonds étrangers au point de constituer une menace à la sécurité nationale. Tout comme elles avaient pu être accusées, sous le président islamiste Morsi, de promouvoir des valeurs qui violaient les principes religieux et contrevenaient aux valeurs familiales comme l'égalité des genres.

Cet environnement défavorable a des conséquences directes : des centaines d'ONG ont été dissoutes ces deux dernières années par les autorités quand d'autres prenaient d'elles-mêmes l'initiative de geler leurs actions ou de s'enregistrer à l'étranger, seule manière de maintenir certaines de leurs activités dans la région.

Le contexte est plus apaisé pour **la société civile marocaine** qui se définit historiquement par contraste avec la société politique, syndicats compris, voire contre elle. Elle est née, pour l'essentiel, de la dépolitisation de la gauche, qui a renoncé à sa

posture offensive vis-à-vis du régime dans les années quatre-vingt. Partisane d'une identité marocaine « composite », elle ne se présente pas comme un acteur politique, c'est-à-dire un acteur concurrentiel par rapport aux gouvernants, mais comme un partenaire de ceux-ci dans la réalisation du bien commun, désireux de participer aux décisions concernant les citoyens et l'avenir de la société. Il s'agit, pour elle, d'être partie prenante dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de l'ensemble des politiques publiques.

Volontairement apolitique, elle exprime sa défiance envers les faux nez associatifs des partis politiques : de fait, une partie des participants à l'atelier de Rabat souligne « *qu'il était avéré que certains partis politiques créaient des associations* » appelées « organisations parallèles ». Ces participants considèrent que les « organisations parallèles » sont influencées par l'idéologie et les intérêts du parti auxquelles elles sont rattachées plutôt qu'attachées à tenir le rôle de la société civile qui est d'être un contre-pouvoir, d'exercer une veille sur les acteurs politiques et une certaine pression sur l'Etat.

La société civile syrienne se trouve, évidemment, dans une situation singulière en raison du conflit qui frappe le pays depuis l'année 2011. Refrénée dans l'élan de renouveau qu'elle a connu durant la décennie 2000, elle est néanmoins en passe de ré-émerger malgré les effets de désintégration du tissu social engendrés par la guerre civile. Ce processus de « réémergence » s'observe avec acuité à Gaziantep, véritable microcosme de la société civile syrienne, où le GSI a organisé son atelier. 310 organisations se sont établies ces dernières années dans cette ville du sud de la Turquie d'où elles continuent d'opérer en Syrie. La plupart des associations qui y sont présentes partagent cette aspiration : assurer leur pérennité et empêcher la désintégration de la société syrienne à travers la création d'un réseau « national » d'organisations de la société civile. Sa première préoccupation est donc sa survie en tant que « société civile nationale » et en tant que « rempart à la destruction du pays, de l'Etat, et à la partition du territoire ». Toutes ces organisations considèrent qu'elles auront à jouer un rôle indispensable lors de la phase de reconstruction.

Inexistante en Irak sous le régime baathiste, si l'on écarte les associations caritatives, culturelles ou sportives placées sous la tutelle du parti unique, **la société civile irakienne** a émergé à partir des années 2006-2007, à l'initiative des Etats-Unis et de leur allié britannique. Il s'agissait de suppléer au manque d'encadrement provoqué par l'effondrement de l'ancien pouvoir et les ambassades de ces deux pays ont consacré d'importants efforts à identifier des interlocuteurs et les encourager à déployer des programmes citoyens dans de nombreux domaines (alphabétisation, associations syndicales, d'anciens combattants, de défense des droits de la femme etc.).

Soutenue par les nouvelles autorités de Bagdad dans un premier temps, cette émergence s'est ensuite heurtée à des considérations sécuritaires et au retour d'un régime fort et confessionnel. Le mouvement ne s'en est pas moins ancré : « *L'idée de société civile, de citoyens s'organisant seuls, en dehors des circuits étatiques, n'est pas remise en cause par le gouvernement central. Il faut compter, bien sûr, avec les milices et les partis religieux, mais les ONG font partie du panorama politique et médiatique* », constatent aujourd'hui nos interlocuteurs irakiens. Ils ajoutent un bémol de taille : aujourd'hui,

le pays compterait selon eux « trop d'ONG et d'associations étrangères », ce qui empêcherait l'émergence d'une « vraie » société civile irakienne.

Les monarchies du golfe connaissent, à l'instar des Emirats Arabes Unis, un foisonnement de nouvelles organisations. Cela suffit-il à affirmer l'émergence d'une **société civile émirienne** ? Selon Brigitte Dumortier¹² : « Si certains types d'organisations pourraient préfigurer une société civile émirienne, il faut, d'entrée de jeu, rappeler que les syndicats sont interdits aux Emirats. De même, si la diversité des croyances est respectée et si les non-musulmans peuvent pratiquer librement leurs cultes, il n'existe pas de groupements d'obédience religieuse et tout prosélytisme est exclu. Il existe, en revanche, des organisations caritatives dans leur version musulmane (Croissant rouge) ou d'inspiration islamique (Fondation de la Zakât. *La zakât ou aumône est le troisième des cinq piliers de l'islam.*) destinées à venir en aide aux plus démunis (...) Les associations de promotion des femmes locales, souvent animées par des Emiriennes usant d'une liberté qu'autorise leur appartenance à de grandes familles, s'apparentent davantage à des ONG, qui se développent également dans le domaine environnemental et dont certaines parviennent, grâce à leur connaissance des rouages et des arcanes du pouvoir, à faire avancer leurs objectifs par un lobbying efficace ». Dans un ouvrage récent¹³, Caroline Piquet, souligne la forte méfiance des monarchies « vis-à-vis de l'émergence d'une société civile ».

Le financement, préoccupation structurelle commune

DIRECTEMENT LIÉE AUX questionnements existentiels, puisqu'elle conditionne la pérennité des organisations de la société civile, **la thématique des ressources** s'impose au sommet des préoccupations exprimées, quel que soit le pays à l'étude.

Elle englobe deux aspects :

- celui de l'accès aux financements à proprement parler.
- celui de l'autonomie des organisations de la société civile vis-à-vis des bailleurs étrangers.

Au Maroc, où 95 % des associations travailleraient avec moins de 5000 DH de fonds par an (moins de 500 euros), les participants à l'atelier font état du risque très présent « d'être abandonnés » par les pouvoirs publics dans le cadre de partenariats conclus avec l'Etat. Une association peut en effet être financée sur un projet et ne plus être financée sur d'autres projets, conséquence du principe répandu de financement des organisations de la société civile sur les actions et non pas sur le fonctionnement. Or, le financement du fonctionnement est une nécessité vitale, puisque, sans celui-ci, la structure même ne pourrait perdurer.

12 Brigitte Dumortier, « Emirats Arabes Unis : une société civile mais pas de contre-pouvoirs », CETRI, 2010.

13 Caroline Piquet, *Les pays du Golfe : de la perle à l'économie de la connaissance : les nouvelles terres du libéralisme*, Paris : Armand Colin, 2013, p.150.

« Les dirigeants associatifs souhaitent ainsi que les pouvoirs publics mettent en œuvre un accompagnement constant des associations, ne se limitant donc pas au financement des projets mais portant aussi – et peut être surtout – sur le financement des structures. Pour autant, les acteurs associatifs ne souhaitent pas que l'accompagnement de l'Etat implique que celui-ci puisse s'immiscer dans les affaires internes des associations. Tout au contraire, ils considèrent qu'il doit garder une « distance raisonnable » vis-à-vis de l'action associative », notent les auteurs du rapport.

Par ailleurs, les représentants de la société civile réunis à Rabat regrettent la situation « asymétrique » dans laquelle se retrouvent les associations concernées par l'aide au développement émanant de l'étranger : « Elles doivent s'inscrire dans les programmations et les priorités des bailleurs, lesquels déterminent unilatéralement les domaines à développer et les actions qui conviennent ».

Pour certains, « c'est clairement l'étranger qui décide », alors qu'ils souhaiteraient être traités en véritables partenaires, associés à l'élaboration des programmes ainsi qu'à l'évaluation de ces projets. Ici aussi s'exprime une revendication de voir les frais de fonctionnement, et non pas seulement les financements de projets, pris en charge par les bailleurs internationaux.

En Tunisie, la problématique a été soulevée en des termes proches par une intervenante à l'atelier : « Les financements extérieurs ne sont pas toujours bénéfiques aux associations. Les bailleurs de fonds viennent avec leurs priorités et leur agenda. (...) Les associations se mettent « à courir derrière les agendas extérieurs ». Elle met en garde contre la dénaturation des associations qui pourraient devenir de simples prestataires de services en contrepartie d'un financement extérieur : « Le soutien de l'international est en train de dicter les recherches vers un objectif qui n'est pas forcément prioritaire ».

Ces interrogations sont tout aussi présentes en Egypte : « Le financement est le principal élément pesant sur le travail et l'existence des organisations de la société civile (...) Les restrictions imposées par l'état sur les sources de financement, en particulier étrangères rendent ces financements instables. (...) Les financements nationaux ne sont quant à eux pas suffisants pour soutenir les activités dans lesquelles la société civile s'engage (...) Enfin, il règne une inégalité dans l'accès des sociétés civiles aux financements, certaines étant constamment alimentées quand d'autres ne parviennent pas à en percevoir ». Le rapport précise : « Les organisations qui dépendent des financements extérieurs souhaitent un cadre réglementaire qui leur permette de recevoir de tels financements sans se voir imposer de restrictions ou voir ce financement assujéti à l'agenda du politique d'origine de l'organisme financeur ».

Pour les représentants de la société civile syrienne réunis à Gaziantep, l'insuffisant financement de leurs activités et les contraintes imposées par les bailleurs de fonds étrangers sont également une préoccupation primordiale : « Les bailleurs de fonds font des choix politiques, ils investissent dans des projets et pas dans d'autres. On doit s'adapter aux préférences des bailleurs si on veut survivre en tant qu'association. On se trouve par exemple dans l'obligation de se consacrer à des actions humanitaires, alors qu'à l'origine nos projets sont éducatifs et visent l'encadrement des jeunes. Parfois, on obtient plusieurs financements pour ces projets humanitaires et aucun pour des actions en faveur de l'engagement

politique des jeunes. Au bout du compte, c'est celui qui paye qui décide de comment réaliser les différentes actions que l'on mène sur le terrain. Nous, nous considérons que cette manière d'opérer n'est pas professionnelle, mais on compose avec cette réalité ».

En Irak, le problème des financements est posé de manière paradoxale par nos interlocuteurs. La difficulté, selon eux, provient non pas de leur insuffisance mais au contraire de la relative abondance des fonds alloués par l'étranger (depuis 2004 et aujourd'hui encore) qu'à leur insuffisance. Résultat, « *de nombreux Irakiens ont vu dans la création d'une association ou d'une ONG une source possible d'enrichissement ou tout simplement d'occupation professionnelle* », constate le rapport. Ce dernier souligne, lui aussi, « *les modes thématiques et conjoncturelles* », qui encouragent bailleurs à favoriser certains types de projets, au détriment d'autres, dans le domaine culturel, archéologique ou artistique, qui peinent toujours à être financés.

Les autres thématiques spécifiques

La situation de la femme

Enjeu majeur s'il en est, la place des femmes apparaît comme une préoccupation récurrente des sociétés civiles sondées par le GSI.

En Tunisie, où leur statut est indéniablement le plus avancé dans le monde arabe, la question s'est immédiatement reposée après la révolution : « *L'ouverture du champ politique qui favorise naturellement l'entrée en scène de la mouvance islamiste allait-elle remettre en question les acquis législatifs de 1956 avec la promulgation du code de statut personnel ?* ».

La femme et la parité sont ainsi devenues des enjeux de premier plan dans la rédaction de la nouvelle loi fondamentale : « *Un déséquilibre est alors apparu entre les associations féministes modernistes, souvent très anciennement ancrées dans le paysage associatif tunisien, et disposant de peu de moyens face à d'autres associations islamistes qui défendent également le droit des femmes selon un « autre modèle » et qui elles, bénéficiaient de financements extérieurs* ».

En Algérie, les participants aux ateliers soulignent ce paradoxe : « *Il y a cette contradiction criante entre le statut juridique infligé aux femmes, en tant que mineures soumises à la tutelle des mâles de la famille, et leur statut social qui en fait des ministres, des députés et la majorité des personnels du système judiciaire ou de celui du système éducatif. La revendication, nuancée, de leur émancipation est unanimement partagée dans les ateliers. Elles peuvent désormais avoir un revenu, divorcer de leur propre volonté et rivaliser dans tous les domaines avec les hommes. Les nuances interviennent entre les partisans de l'idée que l'interprétation des textes religieux serait mal faite et ceux qui considèrent que c'est la religion qui sert d'instrument à l'oppression des femmes. Entre les deux tendances, d'autres reprochent de ne voir l'émancipation des femmes algérienne qu'à travers celle des femmes*

occidentales, arguant d'une voie qui respecte les « valeurs », les « traditions », sans les définir (...). Par-delà le code de la famille, sujet d'un débat violent, sont invoquées les avancées notables qu'a connues la condition féminine en Algérie, à travers la scolarisation qui a rendu les filles majoritaires à l'université et qui leur a permis de faire irruption dans le monde du travail et dans l'espace public ».

En Egypte, outre les revendications d'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques propres aux femmes, les organisations qui se consacrent à elles réclament avec particulièrement de vigueur l'abolition des lois qui cantonnent leur rôle à la seule sphère privée.

La santé

L'inégalité devant l'accès aux soins s'impose comme une préoccupation « majeure » en Algérie : *« Le système de santé reste fortement concentré sur la capitale et dans les grandes villes du nord, tandis que le sud, en l'occurrence, reste assez démuné. Une autre revendication porte sur la qualité de l'accueil, de la prise en charge des malades et des soins prodigués, dont certains attribuent la déficience à la pression subie par les hôpitaux du nord, à cause du manque d'établissements ou d'un corps médical « de confiance » à l'intérieur du pays. Une carte plus équilibrée des services de santé est ainsi mise au cœur de la problématique, sans omettre l'exigence d'une mise à niveau du secteur public, en tant que recours privilégié de la majorité de la population ».*

L'éducation

Les préoccupations suscitées par la déliquescence des systèmes éducatifs s'expriment aussi de façon répétée. On peut leur adjoindre celle, connexe, de la formation des représentants de la société civile.

En Algérie, sont pêle-mêle dénoncées la surcharge des classes ou des amphithéâtres, l'insuffisante formation pédagogique des enseignants, les grèves récurrentes ou la mauvaise qualité des manuels scolaires qui concourent toutes à la dégradation du système éducatif.

Au Maroc, les participants à l'atelier insistent sur l'importance de renforcer les capacités des associations par des formations spécialisées : *« Ces formations devraient cibler, plus particulièrement, les domaines du plaidoyer et de la gestion financière ».* Certains préconisent ainsi le passage d'un « bénévolat traditionnel » à un « bénévolat professionnalisé ».

En Egypte, la faiblesse des capacités humaines, techniques et structurelles des organisations de la société civile est également soulevée : *« Il en découle un manque de clarté quand il s'agit pour ces organisations de définir une vision et des objectifs ; une tendance aux initiatives individuelles par opposition à des pratiques de démocratie participative ; l'absence d'indicateurs de bonne gouvernance ; des faiblesses organisationnelles, et trop peu*

d'expérience pour s'organiser en réseau et monter des partenariats susceptibles d'aboutir à un travail collaboratif efficace ».

De façon comparable, la difficulté que rencontrent les associations syriennes dans le financement de leurs activités et dans la stabilisation de leurs équipes est renforcée par leur inexpérience dans les domaines de la « gestion des organisations », de l'élaboration de stratégies de développement de moyen et long terme et de la levée de fonds.

L'un des participants explique : « Au départ, nous avons pu créer notre association humanitaire grâce aux dons des particuliers (association d'étudiants en fin d'études de médecine et de pharmacie qui se mettent au service de la population touchée par les combats). Mais avec l'effondrement de l'économie syrienne, les dons se sont amenuisés, puis ont totalement cessé. Nous avons donc décidé de quitter la Syrie pour Gaziantep où les Nations Unies nous ont accordé des financements. Ces financements nous ont permis de relancer nos activités et d'assurer la survie de notre association. Pour autant, après cinq années d'existence, nous avons encore des difficultés à nous développer car nous manquons de vision stratégique et de vision d'avenir, et nous ne parvenons pas encore à diviser le travail efficacement en fonction des spécialités de nos membres ».

La jeunesse

La thématique de l'éducation et de la formation conduit naturellement à évoquer la situation de la jeunesse. En Tunisie, où les jeunes pèsent pour un tiers de la population, ils se sont massivement investis dans la révolution. Pour autant, leur participation à la vie associative, faible avant la révolution, n'a guère augmenté depuis (à l'exception de l'engagement, plus informel, observé dans le cyberactivisme).

Ce faible engagement dans les structures traditionnelles de militantisme a un pendant, relevé par les participants de l'atelier à Tunis : au sein de la jeunesse, aucun parti politique n'est parvenu à conquérir une base aussi importante que celle dont disposent les salafistes.

« Nous étions déjà coupés des jeunes avant la révolution et nous n'avons tiré aucun enseignement. Nous avons fermé les yeux sur ce qui nous dérangeait, et la marginalité des jeunes, leur exclusion faisaient partie de ces dossiers que nous ne voulions pas voir. Aujourd'hui, malgré le vieillissement des générations qui décident, les jeunes restent toujours à la marge et n'ont pratiquement jamais de pouvoir de décision ».

Les préoccupations nouvelles découlant des printemps arabes et les aspirations démocratiques

DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS se sont créées en Tunisie depuis la révolution avec pour objectif d'exercer une « **veille démocratique** » sur les institutions nouvellement mises en place. Elles nécessitent assistance technique, financements et expriment le besoin de se constituer en réseau les unes avec les autres.

En Algérie, « *les opinions sur la démocratie sont largement entachées des désillusions induites par l'expérience vécue et par la certitude assez partagée de l'impossibilité de l'implémenter* ».

En revanche, l'aspiration à une décentralisation de l'administration du pays s'exprime avec force : « *Les récents événements qui ont secoué le sud, la question identitaire non encore résolue, les idées autonomistes et l'accumulation des problèmes au niveau des collectivités locales, bridées par un jacobinisme en butte à l'explosion de la demande sociale, sont autant de facteurs qui favorisent l'émergence de la remise en cause du système centralisé qui prévaut* ».

Au Maroc, l'aspiration démocratique prend les contours d'une revendication de « démocratie participative » qui autoriserait les associations à s'imposer non en acteurs concurrentiels par rapport aux gouvernants mais en « médiateurs », en partenaires de ceux-ci dans la réalisation du bien commun (cf. plus haut).

Dans le cas de l'Égypte, c'est une « entière redéfinition de la philosophie de l'Etat au sujet de la société civile » qui est requise par cette dernière. Elle passerait par la prise en compte de revendications politiques comme le droit de s'organiser, la participation des citoyens à la sphère publique, et la plus grande implication de la société civile aux échelons régionaux et internationaux au regard des enjeux actuels. La société civile en appelle à un soutien persistant de la communauté internationale, dans le contexte de la guerre contre le terrorisme – qui s'exerce souvent en contradiction avec les intérêts qu'elle défend.

Les médias

LE RÔLE ET LA PLACE des médias sont une préoccupation récurrente des représentants de la société civile consultés par le GSI.

En Algérie, les médias sont vilipendés par les représentants de la société civile, taxés de manque d'éthique autant que d'un professionnalisme insuffisant. Les organes publics sont accusés de n'être que des relais pour les discours officiels et les médias privés de se laisser instrumentaliser par des groupes d'intérêts.

En Tunisie, la société civile a su se mobiliser plusieurs fois lorsqu'il lui est apparu que l'indépendance récemment conquise des médias, était menacée. Même si la professionnalisation du secteur reste à parfaire, la liberté de la presse est unanimement reconnue comme l'un des principaux acquis de la révolution. Et pour la société civile,

elle ne saurait être remise en cause : « *C'est grâce à elle qu'elle peut relayer ses messages, ses alertes, ses projets et ses idées* », relève un intervenant de l'atelier.

En Egypte, comme signalé plus haut, un climat médiatique malveillant s'est instauré au regard de la société civile : « *Depuis le 3 juillet 2013 (renversement du président élu islamiste Mohamed Morsi), le discours médiatique au sujet de la société civile et des activistes a pris un tour particulièrement hostile qui les a vu se faire accuser de recevoir des financements étrangers dans le but de déstabiliser la sécurité nationale. Un lien a même été établi entre certaines organisations de la société civile et attaques terroristes. Quantité d'articles accréditant ces accusations ont été publiés aussi bien dans la presse officielle que dans les journaux indépendants* ».

Les préoccupations externes et le regard sur l'Europe

IL EST À OBSERVER que si le monde arabe et ses convulsions actuelles figurent en toile de fond des préoccupations exprimées dans le cadre des travaux exploratoires pilotés par le GSI, le sujet a rarement été abordé dans le détail. L'Europe, quant à elle, ne s'impose pas spontanément dans les discussions. Et lorsqu'elle y est invitée, c'est le plus souvent sous l'angle minimaliste des financements alloués aux organisations de la société civile dans le monde arabe (et des conditions qui leur sont corollairement imposées).

Les aspirations apparaissent aujourd'hui plus repliées sur les contextes nationaux et moins ambitieuses que le catalogue de thématiques dont avaient eu à débattre le premier Forum civil euro-méditerranéen organisé au lendemain de la signature du Traité de Barcelone en novembre 1995. Tous les espoirs en matière de coopération avaient alors cours. Pour mémoire, les représentants de la société civile s'étaient impliqués dans de multiples chantiers de discussion allant de l'abolition des frontières commerciales, au tourisme et aux défis environnementaux et énergétiques en passant par les territoires et transports et le dialogue culturel.

Explicitement sollicités par les chefs d'ateliers, les représentants des sociétés civiles arabes ont néanmoins évoqué certaines attentes vis-à-vis de l'Europe.

Ainsi, en Algérie, le thème du regard porté sur l'Europe a recueilli des opinions assez différenciées, en fonction des angles pris par les intervenants. Le modèle démocratique et ses réalisations économiques et sociales ont été loués par certains pour qui « *l'exemple de réussite, dans le développement d'une société ouverte sur les autres et leurs différences (versus l'intolérance qui sévit ailleurs) et créatrice à maints égards dans nombre de domaines* ». Ceux-ci louent la coopération culturelle et interuniversitaire ou le rôle des ONG européennes dans le soutien apporté aux activistes poursuivis par la justice algérienne est salué.

Mais les craintes d'une ingérence de l'Europe, d'une Europe obnubilée par ses intérêts propres, prédatrice voire « néocolonialiste » préoccupent d'autres intervenants, majoritaires. Certaines voix critiques s'expriment par ailleurs sur la montée de l'extrême-droite et sur le rôle des Européens dans la situation qui prévaut au Moyen-Orient. Ceux-là tiennent l'Europe pour responsable des flux de réfugiés en raison de son soutien aux « féodalités » au pouvoir dans la région.

“ *Le monde arabe et ses convulsions actuelles figurent en toile de fond des préoccupations exprimées* ”

Au Maroc, à part les critiques sur la manière de procéder en ce qui concerne l'allocation de ressources et le souhait d'améliorer le dialogue dans ce domaine, la société civile n'exprime pas de revendications vis-à-vis de l'Europe ou, plus largement, de l'Occident. Ce dernier terme n'est d'ailleurs apparu qu'une seule fois dans les échanges, pour évoquer globalement les bailleurs de fonds externes.

En Egypte, la société civile demande à la communauté internationale de lui accorder son soutien sans faire peser sur elle une pression pour servir un agenda quelconque, car c'est l'imposition de ces agendas extérieurs qui fournit aux autorités égyptiennes des prétextes pour contraindre un peu plus les activités des organisations de la société civile.

Il est nécessaire, d'après elles, de découpler les activités de la société civile des relations bilatérales entre l'Egypte et le pays bailleurs de fonds. De même, il est important que les liens se nouent, non pas à un niveau étatique, entre l'extérieur et les organisations et que celles-ci ne soient pas traitées comme des représentants de leur gouvernement.

En Irak, les relations entre la société civile et l'Europe s'appréhendent, elles aussi, sous un angle strictement financier. L'Europe est certes un bailleur de fonds « *mais elle ne joue aucun rôle politique contrairement aux Etats Unis dont l'ambassade joue un rôle très actif* », selon nos interlocuteurs. Ils insistent : l'Europe, vue comme une entité floue, ne « *fait pas partie de l'échiquier politique irakien* » et le dialogue « *Europe – Irak* » n'existe pas.

Du côté de la société civile syrienne telle que représentée à Gaziantep, l'Europe ne s'impose pas non plus comme un partenaire naturel pour les représentants du monde associatif. Ces derniers affirment rechercher des modèles à suivre et des voies de coopération davantage avec les pays arabes, ainsi qu'avec les pays en voie de développement et/ou qui ont fait l'expérience récente d'une guerre civile.

De plus, ils formulent le souhait que la société syrienne se reconstruise en s'autonomisant davantage par rapport aux grands bailleurs de fonds et à l'aide venant de l'étranger en général.

Néanmoins, ils ne ferment pas la porte au dialogue et reconnaissent que l'assistance reçue de la part des organisations européennes a permis aux associations syriennes de se développer en se professionnalisant. C'est à partir de cette coopération effective que les associations syriennes envisageraient jeter les bases d'un dialogue euro-arabe.

Un des participants a notamment émis l'idée intéressante suivante : « *Dans notre contexte syrien, les activités des associations ne reposent pas sur l'expérience et le savoir, car nos associations sont trop neuves et notre recul réflexif trop court. Une coopération euro-syrienne autour de la création d'un centre d'études en Syrie sur les sociétés civiles serait la bienvenue. Nous pourrions partager nos expériences communes, ainsi que toute forme de connaissances reliées au sujet. Nous pourrions également nous servir de ce centre pour y dispenser des formations destinées aux jeunes et aux cadres associatifs. Ce projet serait utile dans notre quête de reconstruction d'une société civile en vue de l'établissement d'une paix durable en Syrie* ».

Thématiques complémentaires

LES ATELIERS PILOTÉS par le GSI représentent un premier tour d'horizon des sociétés civiles du monde arabe. Cette écoute préliminaire a d'ores et déjà permis de recenser un certain nombre des préoccupations partagées par leurs représentants. Les auteurs de ce rapport ont considéré que les thématiques abordées lors de cette phase exploratoire ne sauraient toutefois exclure la mention de préoccupations complémentaires qui ressortent de leurs propres travaux d'observation, et qui, à coup sûr, ne manqueront pas de s'exprimer à l'occasion d'un travail de sondage plus approfondi et plus exhaustif.

L'Organisation de « l'Etat islamique » (OEI) : une menace pour la sécurité de la société civile ?

Les succès de l'OEI (Daech, selon son acronyme arabe) en Irak, en Syrie et en Libye soulèvent des inquiétudes sur le devenir des acteurs issus de la société civile. La violence de l'OEI à l'encontre de tous ceux qui n'adhèrent pas à son organisation fait craindre un anéantissement des efforts déployés par les acteurs de la société civile.

La place à accorder aux islamistes

Toute ambition de recenser aussi complètement que possible les aspirations de la société civile dans le monde arabe interroge sur le degré de participation souhaitable des acteurs islamistes à de tels travaux de terrain. Ardue et polémique, cette question essentielle ne doit pas être éludée.

Jusqu'à-là, ces acteurs ont le plus souvent été délibérément exclus des représentations que se font les bailleurs de fonds et les acteurs institutionnels européens des sociétés civiles arabes. Ne serait-ce que parce que ces sociétés civiles, elles-mêmes,

progressistes et laïques, ont coutume de se définir en opposition aux courants islamistes qu'elles jugent rétrogrades voire menaçants pour la démocratie, et avec lesquels elles refusent de cultiver des liens.

A titre d'illustration, les responsables de l'atelier qui s'est tenu à Alger concèdent dans leur rapport au courant islamiste d'être représentatif d'une part certaine de la population. Cependant, sa participation aux tables rondes « s'est avérée impossible seulement à concevoir », notent-ils.

“ *Ardue et polémique, la place à accorder aux islamistes est une question essentielle et ne doit pas être éludée* ”

Pour autant, il n'apparaît pas souhaitable de disqualifier d'emblée les acteurs islamistes – une notion recouvrant une pluralité de tendances, des modérés aux plus radicaux. S'ils sont effectivement porteurs d'un projet antagoniste à la vision défendue par les modernistes, ils sont bel et bien élus démocratiquement et présents dans l'espace public arabe et leurs « valeurs » rencontrent un écho indéniable dans les sociétés qu'ils se proposent de structurer sur une base religieuse.

Organisés, ils sont eux aussi partie prenante aux tissus associatifs nationaux. En Egypte, en Syrie ou au Liban, ils ont su devenir des acteurs caritatifs de premier plan dans le contexte de désengagement des Etats. A l'échelle électorale aussi, ils endossent un rôle clé.

C'est le cas du parti Justice et développement (PJD) au Maroc, qui s'est affirmé en première force politique du pays lors des législatives de novembre 2011, et dont le Secrétaire général, Abdelilah Benkirane, s'est depuis vu confier la direction du gouvernement. De même, en Tunisie, si les islamistes d'Ennahdha se sont affaiblis dans les urnes en octobre 2014, après avoir été la principale composante de la troïka qui a dirigé la transition post-révolution, le parti reste actuellement une composante déterminante de l'échiquier politique et compte toujours de nombreux représentants au gouvernement.

La lutte contre le chômage des jeunes

La plupart des pays arabes sont confrontés à un chômage de masse au sein de la jeunesse. Quel que soit le niveau d'éducation, les 18-35 ans ont du mal à trouver un emploi stable et déclaré, autrement dit hors de la sphère de l'informel. Selon les statistiques disponibles du Fonds monétaire international (FMI) pour l'année 2013, le taux de chômage moyen de cette catégorie d'âge est de 18%. Un taux qui est parfois bien plus élevé selon les disparités régionales – certaines zones atteignent 50% voire 60%.

“ *Face à l'échec des politiques gouvernementales pour lutter contre le chômage, ou en l'absence de ces dernières, les sociétés civiles arabes s'organisent pour réclamer des emplois* ”

Le chômage d'un jeune tunisien, Mohamed Bouazizi, son incapacité à mener une activité commerciale informelle sans échapper aux tracasseries administratives et policières, a d'ailleurs été à l'origine de la révolution tunisienne de décembre 2010 à janvier 2011. Et de manière régulière, le chômage, notamment dans les zones enclavées ou à forte densité populaire, est à l'origine de mouvements sociaux d'envergure qui mettent à mal la stabilité des Etats et rendent les transitions politiques plus risquées.

Face à l'échec des politiques gouvernementales pour lutter contre le chômage, ou en l'absence de ces dernières, les sociétés civiles arabes s'organisent pour réclamer des emplois ou pour offrir des débouchés aux jeunes. Associations de diplômés-chômeurs (Algérie, Egypte, Maroc, Tunisie), associations d'insertion professionnelle (Jordanie, Maroc, Tunisie) ou encore associations de formation continue (Algérie, Egypte, Maroc, Tunisie), les exemples de ces organisations mettent en exergue l'existence d'une société civile active, parfois opposée aux pouvoirs en place ou, du moins, confrontée à la limitation de ses activités de terrain.

Dans tous les pays arabes, y compris dans les monarchies du Golfe, la question du chômage et, par incidence, de la protection sociale, fait partie des défis fondamentaux du XXI^{ème} siècle. Nombreuses et actives, les organisations de lutte contre le chômage revendiquent une plus grande écoute de la part des gouvernements mais aussi la prise en compte de leurs propositions par les grandes institutions internationales et les ONG internationales. C'est ce qui est ressorti des travaux de nombreux ateliers du Forum social mondial organisé à Tunis en mars 2015.

Des diasporas actives mais peu reconnues

S'il est une réalité socio-économique et même socio-historique que partagent nombre de pays arabes, c'est l'importance de leurs diasporas respectives. Entamé au milieu du XX^{ème} siècle, parfois bien plus tôt si l'on songe aux migrants libanais qui quittèrent leur pays pour l'Amérique du nord à la fin du XIX^{ème} siècle, le processus d'émigration ne cesse de se poursuivre sous différentes formes comme en témoigne le drame récent des réfugiés syriens. Toutes les catégories sociales sont concernées par une installation, plus ou moins ancienne ou par le départ à destination de l'Europe ou d'autres continents. Au fil du temps, ces diasporas se sont constituées en différentes strates régulièrement renouvelées.

Depuis quelques années, les institutions internationales comme la Banque mondiale ont mis en exergue le rôle fondamental que jouent déjà ces communautés. Certaines financent le développement économique de leur région d'origine, d'autres, par leurs dépenses et investissements lors de séjours réguliers contribuent à équilibrer les recettes budgétaires du pays de leurs parents.

Les événements de 2011 ont montré la capacité de mobilisation de ces diasporas. Ainsi, nombre d'associations tunisiennes, on pense notamment à celle des « diplômés des grandes écoles » (Atuge), ont mis leur expertise au profit de la transition. Certes, cela s'est fait avec des fortunes diverses mais il n'en demeure pas moins que cet épisode démontre le potentiel des diasporas pour peu qu'elles soient sollicitées. Or, comme le montrent nombre de rapports, d'études et d'ouvrages – on pense notamment au rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2008) – il existe un biais entre la volonté récurrente des diasporas à aider le pays d'origine et la position plus ou moins ambiguë des gouvernements des pays concernés. Ainsi, dans le cas du Maghreb, nombre d'organisations constituées pour contribuer au développement du pays d'origine déplorent le manque d'écoute auquel elles sont confrontées.

Véritables forces de propositions, immenses réservoirs d'expertise, de savoir-faire mais aussi de ressources financières, ces organisations multiplient les initiatives – on pense par exemple au rapport de prospective du collectif algérien Nabni (2013) – avec des impacts mitigés.

Conviées de temps à autre lors de grandes réunions internationales, comme par exemple les conférences liées au processus euro-méditerranéen, les organisations actives au sein de la diaspora demeurent peu sollicitées et ont souvent du mal à faire entendre leur voix dans les pays d'accueil comme dans les pays d'origine.

TROISIÈME PARTIE

Un Livre blanc à l'écoute des sociétés civiles arabes dans la perspective d'une relance du dialogue euro-arabe en vue d'un nouvel Accord final de coopération et de sécurité euro-arabe

Introduction

LA PREMIÈRE PARTIE de ce document a mis en exergue l'importance des sociétés civiles dans les transformations et évolutions politiques, sociales et sociétales des Pays du sud et de l'est de la Méditerranée (Psem). La deuxième partie, offre, quant à elle, une vision d'ensemble des attentes des sociétés civiles de nombre de ces pays ainsi qu'un tour d'horizon des défis et problèmes auxquels elles sont confrontées.

“ Il y a urgence à relancer une dynamique de paix et de dialogue entre les peuples concernés ”

Avant d'aller plus loin et de décrire les caractéristiques et les ambitions du projet d'un dialogue nouveau et renforcé entre les pays d'Europe et les pays arabes visant à un Accord-cadre euro-arabe de coopération et de sécurité et à un rapprochement des sociétés civiles du sud et du nord de la Méditerranée, il convient de rappeler une nouvelle fois que le contexte géopolitique est aujourd'hui des plus incertains et qu'il y a urgence à relancer une dynamique de paix et de dialogue entre les peuples concernés.

En 2011, la chute inattendue de régimes autoritaires, voire même dictatoriaux, (Tunisie, Egypte) et l'émergence de mouvements populaires protestataires dans la plupart des pays arabes avaient donné l'illusion qu'il était possible de bâtir un grand projet euro-arabe sur la base d'une installation progressive de la démocratie au sud et dans l'est de la Méditerranée.

La suite des événements, notamment l'aggravation des conflits syrien, libyen et yéménite ainsi que le retour à l'autoritarisme en Egypte, ont donné tort à ceux qui pensaient que le « printemps arabe » annonçait cette tant attendue « convergence démocratique ».

“ *Il faut se méfier du désenchantement apparent qui semble caractériser les sociétés civiles arabes* ”

Pour autant, l'inertie, le repli ou le statu quo ne sont pas souhaitables. Certes, il est impossible d'ignorer les tensions politiques qui existent également aujourd'hui en Europe, avec notamment l'enjeu sécuritaire face au terrorisme djihadiste et les surenchères populistes et démagogiques face à l'afflux de réfugiés en provenance du Proche-Orient. Il faut aussi se méfier du désenchantement apparent qui semble caractériser les sociétés civiles arabes.

C'est bien pour cela que des initiatives originales et innovantes sont cruciales si l'on veut empêcher une rupture progressive entre deux zones, l'Europe et le monde arabe, dont l'interdépendance n'est plus à démontrer que cela soit sur les plans économique, énergétique, sécuritaire et même démographique et culturel.

A ce niveau, deux points majeurs méritent d'être relevés :

1. Après les révoltes de 2011, la réponse politique et économique de l'Europe n'a pas toujours été à la hauteur des enjeux. Il ne s'agit pas de polémiquer sur ce point mais de rappeler que face à la rupture fondamentale qui s'est opérée dans les consciences et les mentalités du monde arabe (remise en cause de pouvoirs que l'on pensait indéboulonnables, fin du « mur de la peur » face aux services de sécurité, revendications d'un Etat civil, etc.), les propositions européennes, sauf en Allemagne, ont manqué à la fois d'ambition et de générosité.

Dans un contexte marqué par une grave crise budgétaire, liée entre autres aux conséquences du choc financier de 2008, l'Union européenne (UE) et ses membres ont semblé tâtonner et être peu enclins à renouveler en les enrichissant des propositions qui étaient déjà sur la table à savoir le processus euro-méditerranéen né à Barcelone en 1995 et l'Union pour la Méditerranée (UpM) née en 2008 de par la volonté française.

Aujourd'hui, en 2016, nombre d'experts et de personnalités politiques, du nord comme du sud de la Méditerranée, reconnaissent que la politique de voisinage de l'Europe a certes ses avantages tout en pointant ses limites face à l'extraordinaire gravité de la situation. Autrement dit les contingences sécuritaires, les possibles nouvelles interventions occidentales dans certains pays du sud et de l'est de la Méditerranée – on pense notamment à la Libye confrontée à la montée en puissance de mouvements djihadistes dont l'Organisation de l'Etat islamique (OEI) – ne doivent pas empêcher des stratégies de rapprochement et de dialogue.

Mieux, ce dialogue est une urgence fondamentale à l'heure où les extrémismes du nord et du sud semblent avoir le vent en poupe.

A cela s'ajoute un point d'importance : la relative indifférence de l'UE à l'égard des sociétés civiles arabes doit être corrigée. Si les relations diplomatiques, d'Etat à Etat ou d'institutions européennes à Etats sont incontournables, le précédent de 2011 a

montré à quel point il est hasardeux d'ignorer les mouvements de fond qui travaillent les sociétés.

2. Contrairement à une idée de plus en plus répandue, les espérances démocratiques et les ambitions du « mieux-être » et du « mieux-vivre » n'ont pas disparu au sud et dans l'est de la Méditerranée. Il serait illusoire voire même dangereux de se contenter de l'image médiatique qui est véhiculée, celle de peuples désireux avant tout de revenir à la stabilité qu'offraient des régimes liberticides. Il ne s'agit pas de nier qu'une certaine nostalgie prévaut vis-à-vis d'une époque où les fondements mêmes des Etats ne semblaient pas menacés, où la jeunesse n'avait pas pour option le fait d'aller se battre dans un pays lointain au nom de la religion et où le spectre de la guerre civile ne servait pas d'argument pour empêcher une opposition politique.

“ Européens et peuples du pourtour sud et est de la Méditerranée sont obligés de s'entendre et de bâtir ensemble un projet de coexistence pacifique voire de co-développement solidaire ”

L'espérance de 2011 est toujours là. C'est elle qui, d'une certaine façon, continue d'irriguer les sociétés civiles arabes. Si, nombre d'entre elles sont désormais confrontées à l'urgence de la survie et de la paix civile, elles n'ont pas perdu de vue des objectifs plus généraux comme l'exigence de dignité individuelle, la lutte contre les inégalités et contre la corruption, la défense des droits de la personne humaine, le droit à la santé ou à l'éducation, l'égalité homme-femmes, la promotion des valeurs de liberté et, plus encore, la construction de contre-pouvoirs autonomes vis-à-vis des régimes politiques.

Il y a donc lieu, pour les Européens, de ne pas négliger cette rémanence de l'espérance démocratique et d'y répondre. Nul ne peut prédire ce que l'avenir sera. S'il paraît des plus incertains aujourd'hui, avec une prédominance des aspects sécuritaires, il faut garder en tête que sur le long terme, Européens et peuples du pourtour sud et est de la Méditerranée sont obligés de s'entendre et de bâtir ensemble un projet de coexistence pacifique voire de co-développement solidaire.

Pourquoi un Livre blanc ?

PAR L'EXPRESSION « LIVRE BLANC », il faut comprendre à la fois le document final (le plus exhaustif possible) comme tel mais aussi le processus qui doit conduire à sa rédaction puis à son adoption. On le sait, le monde moderne, y compris celui de l'entreprise, foisonne aujourd'hui de ce type d'initiatives dont l'origine remonte aux années 1930 quand certains gouvernements européens avaient besoin de formaliser un sujet bien précis avant de prendre une décision politique.

“ *Livre blanc est destiné à être la pierre angulaire de la refondation de ces relations. Loin de toute restriction politique* ”

Aujourd'hui, les entreprises, les ONG et, bien sûr, les pouvoirs politiques lancent de manière régulière des processus comparables pour faire le point sur une question, pour compiler les avis des acteurs concernés et pour, in fine, éclairer les décideurs. Plutôt qu'un énième rapport d'experts sur le sujet des relations euro-arabes, ce Livre blanc est destiné à être la pierre angulaire de la refondation de ces relations.

Loin de toute restriction politique, ce document visera donc à aborder « toutes les questions sur la table » à la fois en matière de relations euro-arabes mais aussi d'état des sociétés civiles du nord comme du sud de la Méditerranée. Cela sans éluder les points qui pourraient provoquer quelques questionnements ou qui font l'objet de prévention. C'est là, la valeur ajoutée d'un tel document. Ne rien éluder, ne rien passer sous silence, et essayer de couvrir le maximum de points afin de faire l'inventaire de toutes les problématiques qui comptent. Pour reprendre une formule imagée, un Livre blanc est destiné à tout dire à celles et ceux qui décideront ensuite quoi dire et quoi décider.

Le rapport Brundtland, un exemple de Livre blanc

En 1983, l'Organisation des Nations unies a mis en place la « Commission mondiale sur l'environnement et le développement » afin de réfléchir aux questions liées à la confrontation entre les exigences économiques de développement et leurs conséquences sur le plan écologique.

Composée de 23 personnes issues de 22 pays, cette instance a été dirigée par Gro Harlem Brundtland, ancienne Premier ministre de Norvège. Son but fixé par l'ONU était de mener un programme de coopération internationale et pluridisciplinaire sur les problèmes environnementaux et écologiques.

“ *Le Livre blanc pour promouvoir un nouveau dialogue et des modalités de rapprochement euro-arabe peut s’inspirer de la démarche consensuelle mais très complète et rigoureuse du rapport Brundtland* ”

Durant trois années, la Commission a auditionné de nombreux acteurs d’horizons différents et issus de toutes les parties du globe. Décideurs politiques, ONG, citoyens, chefs d’entreprise, représentants d’institutions internationales ont ainsi été écoutés tandis que 75 études différentes étaient commandées à des experts. Cette démarche a débouché sur la publication, en 1987, d’un rapport intitulé *Our Common Future (Notre Avenir à tous)* qui a servi de base de travail et de discussions au Sommet de la Terre de 1992.

On relèvera que c’est dans ce rapport qu’a été employée pour la première fois l’expression « sustainable development », autrement dit « développement durable » ou, plus exactement car c’est le terme employé officiellement par les agences de l’ONU, de « développement soutenable ».

Le Livre blanc pour promouvoir un nouveau dialogue et des modalités de rapprochement euro-arabe peut s’inspirer de la démarche consensuelle mais très complète et rigoureuse du rapport Brundtland. Ainsi, l’idée est d’aller aussi loin que possible dans la collecte d’informations et dans la recension d’avis autorisés. Ceci afin de disposer d’un matériau susceptible de servir de base de travail pour des objectifs politiques ambitieux notamment la négociation d’un Accord-cadre euro-arabe de coopération et de sécurité.

Objectifs du Livre blanc

LE LIVRE BLANC a plusieurs objectifs. Il doit d’abord permettre de recueillir le maximum d’informations concernant les attentes et les revendications des sociétés civiles arabes.

C’est par le biais de cette collecte par le bas (« *bottom-up approach* ») qu’il sera possible d’enrichir et de soutenir un nouveau processus de coopération euro-arabe qui se distingue des approches précédentes qui ne sont pas parvenues à instaurer dans la région euro-arabe un espace de paix, de sécurité et de prospérité.

Deux objectifs sont poursuivis :

- faciliter à structurer, en tout premier lieu, la négociation interétatique entre l’ensemble les pays euro-arabes désireux de conclure un « Accord final euro-arabe de coopération et de sécurité » afin de promouvoir véritablement un espace de paix, de sécurité et de prospérité dans toute la Région euro-arabe.
- réfléchir à la mise en place d’un « Forum des sociétés civiles euro-arabes ». Cette nouvelle structure pourrait accueillir les échanges entre les sociétés civiles arabes et européennes avec l’objectif de stimuler la coopération euro-arabe et orienter les décisions politiques afin qu’elles correspondent au mieux aux

aspirations des sociétés civiles euro-arabes. Ce Forum interviendrait comme organe consultatif des instances intergouvernementales qui seront chargées de la mise en œuvre du futur Accord final euro-arabe de coopération et de sécurité.

Réflexion sur la mise en place d'un Forum des sociétés civiles euro-arabes

S'il est encore trop tôt pour déterminer les compétences et le rôle concret d'un Forum des sociétés civiles euro-arabes – dont la mission serait de recueillir et de formaliser les revendications et les attentes des sociétés civiles euro-arabes – une première réflexion à ce sujet peut être utile.

L'idée n'est pas de se substituer aux pouvoirs politiques mais de partir du constat que les initiatives gouvernementales sont trop souvent confinées dans un cadre étroit relevant des exigences, notamment sécuritaires, du moment. Il s'agit donc de travailler en amont de façon à permettre l'émergence d'un processus de dialogue et de coordination entre sociétés civiles du nord et du sud de la Méditerranée.

En effet, quel meilleur outil qu'un lieu de confrontation pacifique des idées pour lutter contre les facteurs de division et de rejets mutuels ?

Même si sa finalité peut s'énoncer de manière simple, ce projet mérite une réflexion approfondie avant d'être mis en place.

La rédaction du « Livre blanc » basé sur le triptyque suivant : écoute/ structuration/négociation devrait contribuer à cette réflexion. Dans cette perspective, les auteurs du Livre blanc devront :

recueillir de la manière la plus complète possible, les attentes et les revendications des sociétés civiles arabes.

contribuer, par le biais de ce processus d'écoute et de consultation à répondre au besoin de structuration des sociétés civiles arabes qui revendiquent à la fois une plus grande audience, une prise en compte de leurs attentes mais qui peinent à obtenir la reconnaissance de leurs rôles et une facilitation de leurs actions.

fournir une matière conséquente pour contribuer à la relance et à la refondation des relations euro-arabes.

Le Livre blanc abordera la possibilité de la mise en place d'un Forum, destiné à accueillir les échanges entre sociétés civiles européennes et arabes. Il devra permettre de juger de l'opportunité de cette structure de concertation dont les travaux futurs serviront à orienter les décisions politiques et à enclencher des initiatives gouvernementales multilatérales.

Le Forum des sociétés civiles euro-arabes est appelé à jouer un rôle important lorsqu'il s'agira de veiller à la mise en œuvre du futur « Accord final de coopération et de sécurité euro-arabe » (Accord final qui résultera lui-même de la négociation

intergouvernementale qui sera engagée au lendemain de la diffusion du Livre blanc et de sa présentation aux gouvernements de l'espace euro-arabe par la Commission de pilotage euro-arabe pour la coopération et la sécurité (voir plus loin chiffre 7).

Contenu du Livre blanc

LE LIVRE BLANC devra rendre compte, de la manière la plus détaillée possible de la manière dont les sociétés civiles européennes et arabes voient la question des relations entre l'Europe et le monde arabe. Il doit ensuite, donner un aperçu des éléments essentiels qui caractérisent les sociétés civiles des Psem (et, pourquoi pas, des pays européens).

De ce fait, ce document final doit dégager les problématiques communes tout en prenant en compte les particularismes des uns et des autres. Cet état des lieux doit concerner le maximum de domaines dont certains sont évoqués dans cette première liste :

- Droits fondamentaux de la personne humaine
- Droits des femmes
- Education
- Formation continue
- Emploi
- Santé
- Questions liées aux droits de la propriété
- Questions environnementales et de protection de la nature
- Préservation du patrimoine
- Libertés syndicales
- Modes d'organisation des groupements professionnels
- Bonne gouvernance et décentralisation
- Droits en matière de libre circulation
- Libre-échange
- Culture, langue et patrimoine identitaire
- Cohésion sociale et lutte contre les inégalités
- Sécurité
- Droit des minorités
- Questions religieuses et culturelles

Mise en route du Livre blanc

DANS SA DÉMARCHE, le Livre blanc va s'inspirer du procédé suivi pour la rédaction du rapport Brundtland.

Cela signifie qu'il sera procédé :

- à des auditions d'experts, de personnalités, de représentants d'ONG, d'institutions internationales, de gouvernements ainsi que de particuliers impliqués dans le dialogue entre l'Europe et les Psem.
- à des études précises commandées auprès d'experts sur des thèmes particuliers.

Cette récolte d'informations et d'avis – qui interviendra dans tous les pays concernés – se fera en toute transparence vis-à-vis des gouvernements, des institutions internationales (ONU, Union Européenne, Ligue arabe, etc.) et du public. Il appartiendra à l'équipe en charge de la réalisation du Livre blanc d'organiser les modalités en matière de communication et d'information de l'état d'avancement des travaux.

Articulation du Livre blanc

AU-DELÀ DE SON CONTENU (voir point 4), le Livre blanc sera articulé autour de trois parties :

- la partie principale du Livre blanc portera sur l'état des lieux, thème par thème, dans le cadre de trois ou quatre corbeilles thématiques (à l'instar du processus CSCE), concernant les aspirations des sociétés civiles européennes et arabes. Cette partie sera alimentée par les auditions et études décrites ci-dessus. Pour chaque partie, un expert référent sera désigné. C'est à lui qu'incombera la tâche de définir la manière dont il collectera l'information : panel, études, entretiens, enquêtes sur terrain, etc. Cette partie servira notamment à structurer la négociation intergouvernementale visant à la conclusion d'un « Accord final de coopération et de sécurité euro-arabe ».
- des recommandations en vue de l'organisation d'une négociation entre les Etats euro-arabes en vue de la conclusion d'un « Accord final de coopération et de sécurité euro-arabe ». Pour cette partie, les auteurs pourront se référer notamment aux chapitres 11 et 12 du Rapport de la Commission Brundtland (Our Common future / Notre Avenir à tous).
- des recommandations pour la mise en place, le fonctionnement et le mode d'organisation d'un « Forum des sociétés civiles euro-arabes ». Au sujet de cette troisième partie qui tend à donner un rôle spécifique à la société civile dans les processus de négociation internationale, des pistes peuvent d'ores et déjà être esquissées même si elles devront être validées par le travail exploratoire des auteurs du Livre blanc. Parmi celles-ci, on peut penser à une instance où siègeraient les représentants de sociétés civiles du nord et du sud de la Méditerranée. Outre le fait qu'elle serait un lieu d'échange et de dialogue, cette instance aurait la capacité d'accueillir et d'écouter n'importe quel acteur des sociétés civiles du sud et de l'est de la Méditerranée et de l'Europe quelle

que soit la nature « politique », civile ou religieuse de cet acteur. Il appartiendra aux rédacteurs du Livre blanc de préciser les contours de ce principe d'ouverture totale et d'en définir aussi les limites. Dans cet ordre d'idée, la question de la représentativité des acteurs de la société civile qui se présenteront à ce Forum se posera forcément. S'il est trop tôt pour élaborer des recommandations, il convient simplement de dire qu'il serait souhaitable de ne pas renouveler les erreurs passées et notamment celles du processus de Barcelone. *In fine*, le Forum des sociétés civiles euro-arabes, dont l'emplacement serait à Genève, lieu international par excellence et réputé « neutre » par rapport à d'autres capitales, serait l'un des acteurs clés en matière de recommandations pour les politiques gouvernementales et multilatérales. Il lui reviendra de faire entendre « la voix » des sociétés civiles.

Mise en place des organes de travail et répartition des compétences

LA STRUCTURE CHARGÉE de la première séquence du processus de dialogue, l'organisation d'une vaste consultation de la société civile pour la rédaction d'un Livre blanc, doit être aussi souple et flexible que possible. En dehors du Secrétariat, elle ne compte aucun personnel administratif. La structure est articulée autour de trois organes non permanents et d'un Secrétariat :

- Un **Partenariat stratégique pour la coopération et la sécurité euro-arabe** composé des représentants des institutions académiques, des organisations ou fondations, des entreprises désireuses de s'associer à ce processus de négociation et lui apporter son soutien et ses conseils. Les représentants de cette plateforme se réuniront deux fois par année en même temps que la Commission de pilotage euro-arabe pour la coopération et la sécurité. Le Forum sera présidé par une personnalité élue par les partenaires stratégiques qui sera membre de la Commission euro-arabe pour la coopération et la sécurité. Il appartiendra au Partenariat de définir les modalités de lancement et de conduite du processus d'élaboration du Livre blanc et de veiller à assurer son financement. D'autres partenaires stratégiques pourront rejoindre le Partenariat initial selon les opportunités et les besoins de financement ;
- Une **Commission de pilotage euro-arabe pour la coopération et la sécurité** de quinze à vingt et un membres composée sur une base paritaire de représentants des pays européens et arabes. Cette Commission sera chargée de superviser les travaux du Secrétariat en charge de la rédaction du Livre blanc. A l'instar de la Commission Brundtland, cette Commission sera présidée par une personnalité politique reconnue par l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus de rédaction du Livre blanc. Cette Commission sera composée par des personnalités convaincues du bien fondé de ce processus de négociation. La Commission se réunira deux fois par année et donnera son avis en matière d'orientation des travaux de collecte d'informations. Son bureau, composé du président et de deux vice-présidents, sera chargé de préparer les contacts avec les gouvernements désireux de s'engager dans le processus de la négociation intergouvernementale qui suivra la publication et la diffusion du Livre blanc ;

- Un **Comité scientifique** constitué d'experts qui conseillera le Secrétariat pour la rédaction du Livre blanc ;
- Un **Secrétariat permanent** établi auprès du Global Studies Institute de l'Université de Genève qui sera chargé de la conduite des travaux, de la collecte d'informations, de la gestion au quotidien des rapports avec les experts référents mandatés, de la communication et des relations institutionnelles. Le Secrétariat comprendra un Secrétaire général permanent, un ou plusieurs chargés de recherche et un assistant administratif.

Modalités de mise en œuvre du Livre blanc

LES PREMIÈRES ÉTAPES de mise en œuvre du Livre blanc consisteront à :

- mettre en place un Secrétariat établi auprès du Global Studies Institute qui sera chargé d'assurer le lancement global du processus de négociation et, en tout premier lieu, la rédaction du Livre blanc,
- organiser la réunion des membres du Partenariat stratégique pour la coopération et la sécurité euro-arabe,
- déterminer les membres qui constitueront la Commission de pilotage euro-arabe pour la coopération et la sécurité,

Dans un délai de trois mois à six mois à compter de sa mise en place, le Secrétariat devra avoir apporté des réponses concrètes à la feuille de route suivante :

- convocation du Partenariat stratégique et conclusion définitive des partenariats stratégiques,
- composition définitive de la Commission de pilotage euro-arabe pour la coopération et la sécurité,
- composition du Comité scientifique et choix des thèmes retenus et choix des experts référents en charge des panels et autres dispositifs de collecte de l'information,
- premières actions de communication pour faire connaître l'initiative du Livre blanc (articles de presse, organisation d'un premier colloque, etc).

EN RÉSUMÉ (DE LA TROISIÈME PARTIE)

LE PARTENARIAT STRATÉGIQUE POUR LA COOPÉRATION ET LA SÉCURITÉ EURO-ARABE est une structure basée à Genève. En étroite coopération avec le **Global Studies Institute** (Université de Genève) et d'autres partenaires et bailleurs de fonds potentiels (fondations, ONG, organisations internationales, entreprises), il a pour but de rédiger un Livre blanc destiné à :

- recenser les attentes des sociétés civiles arabes,
- soutenir l'émergence d'un nouveau dialogue euro-arabe avec l'objectif d'engager une nouvelle négociation intergouvernementale euro-arabe dans le but d'aboutir à un Accord final euro-arabe de coopération et de sécurité,
- contribuer à la structuration de ces sociétés civiles.

La collecte d'informations pour la rédaction du Livre blanc est réalisée avec le concours d'**experts référents** via plusieurs procédés : auditions, colloques, entretiens, enquêtes, etc. Les travaux en vue de la rédaction du Livre blanc sont orientés dans leurs grandes lignes par une **Commission de pilotage euro-arabe pour la coopération et la sécurité** et sont validés sur le plan méthodologique et académique par un **Comité scientifique**.

Dans les faits, le Livre blanc doit contribuer :

- au lancement d'une négociation intergouvernementale en vue d'un **Accord final euro-arabe de coopération et de sécurité** pour la promotion d'un espace euro-arabe de paix, de sécurité et de prospérité,
- à la promotion d'un **Forum des sociétés civiles euro-arabes**.

